

L'Émancipation

syndicale & pédagogique

**Actualité : Réapproprions-nous
les outils de la lutte**

Syndicalisme : Le congrès de la FSU



janvier 2020

05

Le numéro : 5 €
CPPAP 0921 G 85401
ISSN 1764-2302

**Bonne année...
de rupture**

**L'Émancipation
syndicale et pédagogique**

10 numéros par an

Éditeur

Les ami·e·s de l'Émancipation
syndicale et pédagogique

Directeur de publication-gérant

Raymond Jousmet
7 rue des Loriots 17180 Périgny
Tel : 05 46 44 90 26

Écrire à : redaction@emancipation.fr

Équipe revue :

Pierre Bergès, Hélène Bertrand,
Annick Champeau, Rosine Charlut,
Quentin Dauphiné, Martine David,
Raymond Jousmet, Françoise Hönle,
Joëlle Lavoute, Emmanuelle Lefèvre,
Marie-Line Novello, Éliane Paul-Di-Vincenzo,
Jean-Denis Peypelut, Karine Prévot,
Pierre Stambul, Olivier Vinay.

Impression :

ÇA VA EXPRESSIONS
114 rue de Meaux 75019 Paris
Tel : 01 43 58 89 68

Dépôt légal en cours

Site : <http://www.emancipation.fr>

Appel à contributions pour le n°06

Toutes vos contributions sont bienvenues.
Adressez vos témoignages, analyses, réactions,
réflexions, outils pédagogiques, dessins,
photos... à redaction@emancipation.fr
Date limite d'envoi pour le numéro
de février avant le 19 janvier 2020.

Le mouvement pour le retrait de la réforme des retraites par points a résisté aux vacances et fêtes de fin d'année. Il doit maintenant s'étendre et se généraliser, pour battre Macron et sa bande de brigands au service de leurs propres intérêts, des nanti·e·s et de la finance. Pendant que, le soir du 31 décembre, Macron, de plus en plus dans sa bulle, isolé au niveau national comme international, n'écoulant personne, y compris dans son propre camp, égrenait platement des vœux complètement décalés, il savait déjà que son gouvernement avait, ce même 31, publié une brochette de décrets, cadeaux de Nouvel an qui sont autant de nouvelles provocations.

En vrac, un décret ouvrant les emplois de direction de l'État au militaires et aux contractuel·les pour les renvoyer au bout de trois à six ans au service de l'État vers le pantoufage si propice aux conflits d'intérêt... Un décret attribuant le rang d'officier de la légion d'honneur à Cirelli responsable de BlackRock en France. Une telle allégeance faite suite à la privatisation de l'Élysée pour une vingtaine de représentants de ce fond d'investissement, auxquels une brochette de ministres ont expliqué en quoi la baisse des retraites acculerait les actif·ves à souscrire des produits d'épargne retraite prévus par la loi Pacte auprès des banques et assurances clientes de BlackRock (particulièrement les revenus supérieurs à 120 000 euros annuels, qui ne seront pas concernés par le nouveau système). Tout cela représente une rupture de solidarité de plus et un énorme transfert de fonds de la caisse retraite de la sécu vers la spéculation.

L'Éducation et la Fonction publique ne sont pas oubliées : à partir du 13 janvier les syndicats enseignants sont conviés à des concertations pour choisir les dégradations des conditions de travail, de salaires et d'emploi vendables à des personnels déjà à bout avec les suppressions de postes et les réformes de Blanquer. Et pour celles et ceux qui seraient plus fragiles ou plus revendicatifs·ves, une ultime surprise leur est réservée avec le décret 2019-1593, pire que la loi de transformation/destruction de la Fonction publique dont il est censé n'être que l'application. La rupture conventionnelle, décriée dans le privé, est imposée par ce décret dans le public pour se débarrasser de personnels. La formule "*la rupture conventionnelle ne peut-être imposée par l'une ou l'autre des parties*", concerne seulement, dans ce décret, les contractuel·les mais pas les titulaires. Et comme la procédure peut être initiée par l'administration, qui organise toutes les étapes de ce dispositif, elle a toute latitude pour susciter ou imposer des départs. C'était illégal mais rappelons-nous le cynisme d'un Blanquer se vantant que ses sanctions financières pour la grève du bac seront reconnues abusives, mais après des années de procès. Cynisme aussi l'augmentation des DASEN et recteur·rices. Comme ont été augmentées et assurées de garder leurs retraite les forces de répression, dernier rempart de ce régime fragilisé et désavoué.

Les meilleures réponses à ces politiques honteuses, ce sont l'exemplarité de la RATP et de la SNCF, tenant la grève plus longtemps que jamais, l'honneur du chœur de l'Opéra de Paris refusant de se désolidariser des jeunes, l'éducation soutenant les autres secteurs en reconductible pendant les vacances et reprenant la grève en cette rentrée, l'extension de la grève aux travailleurs, travailleuses des raffineries et de l'aviation,... La mise en place partout et à tous niveaux d'AG sectorielles et interprofessionnelles, ainsi que leur coordination, l'exigence de ces AG que les syndicats refusent d'aller négocier le poids des chaînes, particulièrement dans l'Éducation où le suspens sur une "revalorisation" n'est pas vraiment conditionné par la question des retraites, mais par celle de la casse des statuts (missions horaires, annualisation, vacances...).

C'est bien la rupture qui est à l'ordre du jour avec ce pouvoir failli qui ne respecte rien. Mais pas conventionnelle. Cette rupture doit être subversive de ces lois, décrets et mesures qui prétendent en finir avec ce qui reste de droits dans ce pays. Généralisons la grève, la résistance passive et active et bloquons le pays. Les directions syndicales doivent également rompre toute concertation avec ces fossoyeur·ses des acquis sociaux. C'est une première étape de la rupture avec le système d'exploitation qui impose toutes ces régressions.

Olivier Vinay, le 5 janvier 2020 □

Pour rendre coup pour coup,

Réapproprions-nous les outils de la lutte

L'impressionnant mouvement pour le retrait de la réforme Macron des retraites par points s'installe dans le pays et se généralise, comme en atteste la diversité des secteurs concernés, les nombres de grévistes et de manifestant-es, la multiplication des reconductions...

L'auto-organisation se construit sous le contrôle des AG et comités de grève, contraignant les syndicats qui semblaient n'être rentrés dans le mouvement que pour en sortir à y rester et poussant progressivement les intersyndicales à soutenir ses revendications et modalités d'action... mais pas encore à sortir de journées d'action saute-mouton : l'appel au 9 janvier, a été très mal reçu par les secteurs en grève reconductible depuis le 5 décembre (J+36 pour la SNCF et la RATP).

Jusqu'à-là, la force et la détermination des grévistes, la solidarité au niveau interprofessionnel, les caisses de grèves et le soutien de l'opinion, ont porté le mouvement. Mais les directions syndicales sont comme à leur habitude parties en vacances, n'appelant qu'au 9 janvier ; cinq semaines après le 5 décembre, début de la grève reconductible pour les secteurs les plus mobilisés, dont la RATP et la SNCF. Donc, pour tenir et pour faire que les vacances scolaires, les fêtes de fin d'année et la reprise de la grève dès la rentrée s'inscrivent dans une dynamique pour gagner, le mouvement s'est vu contraint de développer dans l'urgence des outils pour s'auto-organiser, outils adaptés des luttes ouvrières et syndicales ou trouvés dans les AG et actions plus récentes.

La propagande pour contrer les campagnes de désinformation

La clique Macron/Philippe (peut-on appeler autrement un gouvernement et une majorité parlementaire dont la servilité est proportionnelle au nombre de casseroles) et leurs mentors de la finance ne ménagent pas leurs efforts pour casser le mouvement. Mensonges, dénigrement, menaces, intimidation, division, répression..., ces suppôts du capitalisme utilisent tous les moyens les plus indignes, à commencer par leurs médias aux ordres, pour gagner ce bras de fer sur les retraites, bataille essentielle qu'ils ont choisie dans la guerre de classe qu'ils mènent contre celles et ceux qui vivent (souvent mal) de leur travail. Les campagnes contre les grévistes sont systématiques, avec l'instrumentalisation du blocage du pays et des fêtes de fin d'année pour tenter d'affaiblir la mobilisation et de la déconsidérer dans l'opinion. Le matraquage d'éléments de langage pour bien marquer

la gravité de la situation dont les grévistes auraient à assumer la responsabilité à la place du pouvoir, comme "prise d'otages", "trêve", faillites, perte de compétitivité à l'international.

Mais cela n'a pas entamé la détermination des grévistes dans l'action, comme dans les explications, la pédagogie sur des sujets pourtant complexes : la "trêve", planche de salut tendue par le pouvoir aux moins déterminé.es et donc aux directions de la CFDT et de l'UNSA a été refusée par la base y compris de ces syndicats. Tout ce qui aura été présenté comme "prises d'otage" aura fait long feu. Que ce soient les usager-es des transports, empêché-es d'aller à leur travail ou de profiter de leurs congés pour reconstituer leur force de travail... ou les enfants privés de leurs familles du fait de la suppression par la SNCF du dispositif "Jeunes voyageurs service", option sociale peu rentable, pour récupérer des places bien plus chères et des emplois de personnels accompagnants précaires pour les utiliser à d'autres tâches. Sans oublier les bébés et les personnes âgées "otages" des grévistes des crèches et des EHPAD... Même la tentative d'isoler les régimes spéciaux a pu être combattue par les trop rares grévistes interviewé-es ou invité-es sur les plateaux télé insistant sur le fait qu'ils/elles se battaient pour tou-ttes et pour les générations à venir et que, par ailleurs, le pouvoir avait déjà annoncé que les régimes de ses remparts contre la contestation sociale – police, armée, parlementaires – seraient épargnés. Seuls certains syndicats représentatifs de la Fonction publique n'ont pas encore compris qu'en ne se solidarisant que du bout des lèvres des grévistes des régimes spéciaux, seul-es en capacité de bloquer le pays, soit dit en passant, ils ne renforçaient pas un régime très spécial, le Code des pensions.

Contribuons activement par tous les moyens (tracts, cartes de vœux, autocollants, affiches, réunions, tribunes, action médiatiques, occupations de médias...) à démonter les campagnes gouvernementales en tant que travailleur-euses solidaires, ou qu'usager-res. Pour ce faire, généralisons les campagnes d'affichages, les solutions d'impressions décentralisées, les ateliers populaires d'impression...

Les moyens de communication revêtent bien sûr une importance toute particulière dans cette bataille pour dominer les campagnes du pouvoir, gagner l'opinion

publique ou simplement gagner en opérationnalité dans les actions. Pendant le mouvement de 98 en Seine-Saint-Denis, bien qu'hostile aux téléphones portables, j'avais acheté une série de ces engins pour les animateur-trices du mouvement de grève (les numéros de lignes se suivaient et certains ont conservé encore aujourd'hui leur numéro). Grâce à ces ustensiles nous étions toujours en avance sur les flics, entre autres lors de la chaîne humaine autour du stade de France, de l'occupation éclair de la Sorbonne pour y tenir une Assemblée générale des établissements en grève, ou de l'opération contre Strauss-Kahn, alors ministre des Finances.

Actuellement, les outils se sont multipliés – tous très rapides – permettant un travail collectif – et donc très utiles pour tout mouvement – à condition si possible d'en rappeler les limites et d'en définir les conditions optimales d'utilisation pour le collectif. Tous flicables à des niveaux divers, ils présentent tous à l'exception du téléphone fixe ou portable (si tant est que ce dernier ne soit pas systématiquement sur boîte vocale, comme trop souvent dans les sphères militantes) les mêmes inconvénients : inflation des sources d'information qui finissent par tuer l'information et nuire à la possibilité d'utiliser ces outils comme aide à la décision et à l'action collective (comme on a pu le voir dans les vicissitudes de la commission-action de la coordination nationale éducation), survol des messages, quand ils sont lus, clandestinité aigüe et spécialisations dans les "récits d'action" plutôt que dans les actions elles-mêmes...

Dans l'action ou financière, la solidarité ouvrière doit rapidement se développer

Les vacances ont suspendu de fait la grève de l'éducation, un des secteurs les plus mobilisés. Mais partout les AG ont voté la poursuite et l'amplification du soutien des personnels de l'éducation aux secteurs qui poursuivaient la grève : abondement des caisses de grève, actions communes, soutien devant les raffineries, comme à Grandpuits en Île-de-France, les dépôts RATP, SNCF,... Ces manifestations concrètes de la solidarité sont essentielles, par l'encouragement qu'elles représentent mais aussi pour répondre à l'obligation que ce ne soit pas les travailleur-euses de l'entreprise concernée qui assurent le blocage. Ces derniers se bornant à essayer de convaincre leurs collègues non grévistes (répartition des rôles observée fréquemment devant les dépôts mais aussi parfois devant les établissements scolaires). Des documents partagés (agendas, cartes de lutte...) comme ceux proposés par la commission action de la coordination nationale et repris par la commission action de la coordination IDF, des interpro et fronts de lutte, ont pu favoriser de telles convergences, tant sur les lieux de travail, que d'habitation ou de vacances

Au moment où les secteurs en grève depuis le 5 décembre ont de plus en plus de mal à tenir, deux questions

deviennent primordiales : les caisses de grève et l'étalement de prélèvement salariaux. La mise en place de caisses de grèves est avant tout un impératif pour les syndicats, conformément à la définition même de leurs responsabilités premières. Ils sont souvent timorés en raison des contrôles de comptabilité auxquels les astreignent les accords sur le dialogue social, contraintes facilement contournables à condition de le vouloir. Ils ont aussi du mal à admettre que dans ce type de conflit généralisé les caisses de grève devraient être gérées de façon intersyndicale, en lien avec des représentant-es des AG, pour la plus grande transparence et que les non-syndiqué-es devraient pouvoir en bénéficier.

Les organisations syndicales nationales – et particulièrement la FSU – qui ont décidé de n'appeler qu'au 9 janvier (36 jours de grève pour les travailleur-euses de la RATP et de la SNCF – ces dernier-es déjà éprouvé-s par l'échec du dispositif intersyndical aberrant de grève décalée contre l'attaque du statut – et qui refusent de mettre en place des caisses de grèves ont pris une énorme responsabilité vis-à-vis de l'avenir de ce conflit. Les AG sectorielles et interpro, les intersyndicales et les syndicats qui ont mis des caisses en place et qui n'avaient pour la plupart ni les capacités de gestion comptable, ni le maillage des centrales, ont rassemblé des sommes souvent très importantes, mais ont du mal à redistribuer rapidement aux secteurs sur le point de ne plus pouvoir tenir et que des versements immédiats pourraient soutenir et encourager même s'ils sont loin de couvrir les pertes de la grève. Les organisations syndicales auraient été en mesure de gagner énormément de temps pour faire remonter les demandes les plus urgentes, l'aide plus ciblée aux précaires... et pour calculer des forfaits jours, et assurer au plus vite les versements, déclenchés au bout d'un seuil de jours de grève reconductible. C'était leur responsabilité, historique et en plus renforcée par le fait que c'est elles qui ont appelé à partir du 5/12. Elles n'ont pas joué leur rôle pour beaucoup, donc là aussi nous devons compter sur l'auto-organisation pour suppléer leurs carences. Appelons à mettre en place partout des caisses de grève et contribuons à les mettre en place. Mutualisons les articles, présentations, comptez sur les principes et fonctionnement de caisses de grève, comme j'ai eu l'occasion de le faire avec celles de l'AG Île-de-France et de la coordination et avec celle du bassin nazairien (44), en plus proposons partout des urnes, dans la rue, les magasins, les instances syndicales (au congrès national FSU en même temps qu'une camarade d'Émancipation défendait un amendement pour que la FSU mette en place et à défaut participe à des caisses de grève, nous sollicitons les congressistes pour la caisse de la coordination nationale, à laquelle l'Émancipation a pu ainsi envoyer 500 €). Et surtout veillons à avoir des principes de fonctionnement des caisses qui permettent la solidarité avec d'autres secteurs en lutte et des versements rapides aux grévistes.

L'étalement des prélèvements pour grève a été abordé dans plusieurs AG. Autant la revendication de paiement des jours de grève, doit plutôt rester une exigence de fin, voire de règlement, de conflit, surtout quand des



réponses aux revendications ont été arrachées ; en effet, parmi les poncifs antigrève et anti-fonctionnaires, celui selon lequel ces travailleurs-euses “hyperprotégé-es” n’auraient pas de retrait de salaire pour fait de grève est tenace. Par contre, négocier en amont au niveau de l’entreprise ou de l’établissement la limitation (refus de l’application de l’arrêt Omont...) et l’étalement des retenues sur les salaires doit faire partie du rapport de force.

Contre un niveau de répression inégalé, frontal, mais aussi plus diffus et donc plus difficile à combattre

Les répressions individuelles et collectives, dernier rempart du pouvoir, atteignent des sommets effrayants (dans tous les sens du terme). Les formes les plus tristement connues de ces pratiques de régime autoritaire et policier sont relativement prises en charge par le mouvement, même si on peut penser qu’une meilleure coordination devrait être recherchée avec la coordination “antirep”, les collectifs d’avocat-es militant-es, la “legal team” et les “street medics”...

Mais de formes de répression très efficaces ne se voient pas, jusqu’ici, opposer des ripostes à la hauteur. Il en est ainsi bien évidemment de la répression policière sauvage des lycéen-nes qui les terrorise et empêche leur mobilisation de se développer. Il n’est plus temps de gloser sur le respect de l’indépendance des jeunes mais il est urgent, comme cela se pratique dans plusieurs établissements, pour les blocages ou les départs en manif sauvage, d’accompagner les lycéen-nes pour les protéger, sans participer directement à leurs actions.

Autre forme de répression, plus insidieuse, les limitations du droit de grève. Les pressions hiérarchiques se multiplient : chantage à l’emploi vis-à-vis des non-titulaires, refus de déplacer des réunions importantes, remplacements de

travailleur-euses en grève à leur poste de travail. Les complications des déclarations individuelles d’intention dans les secteurs où elles ont pu être imposées (premier degré, transports...) participent de ces limitations du droit de grève. De même que l’arrêt Omont qui revient à raccourcir d’au moins un jour les possibilités de grèves sur une semaine et complique l’encadrement des weekends et vacances.

Les réponses à généraliser sont les caisses de grèves qui privilégient explicitement l’aide à la grève aux plus précaires (en général pas la plus coûteuse d’ailleurs, vu leur niveau de salaire). Il y a aussi la généralisation des modèles d’intention préalable de grève. Et bien sûr les rapports de force locaux et quand ils ne suffisent pas l’appel à soutien du voisinage et des syndicats.

Une nouvelle pratique répressive à combattre : empêcher les AG de se tenir

Si les milieux professionnels et syndicaux n’apprennent pas toujours de leurs échecs, le pouvoir lui le fait à travers ses conseillers et think-tanks.

Il craint avant tout les mobilisations de la jeunesse, notamment depuis 2005 et le CPE, et y répond avec ses méthodes de régimes autoritaires : le quadrillage policier des banlieues, la violente répression des lycéen-nes en décembre dernier et l’indignité imposée à près de 150 lycéen-nes du Mantois, ou les répressions actuelles des blocages comme à Colombes. Dans les établissements scolaires, les consignes de la hiérarchie font voler en éclat les pseudo-droits des jeunes, particulièrement celui de se réunir. Vus les niveaux de répression, policière, judiciaire et administrative, les personnels des établissements doivent, en lien avec les syndicats et collectifs lycéens voire avec les associations de parents d’élèves, être présent-es à proximité des blocages, s’opposer aux violences et interpellations policières, ou au moins filmer et faire intervenir les syndicats.

Dans le supérieur, la solution adoptée par le pouvoir et les présidents dociles a été la fermeture des universités qui met à l’abri des AG et de grèves des étudiant-es, comme des personnels.

Dans plusieurs circonscriptions du premier degré, les inspections se sont opposées à la tenue de réunions d’information des parents ou d’AG de grévistes, lesquels.les ont voté des motions contre ces limitations aux droits d’expression et de grève.

Pour le AG de villes, départementales ou régionales de secteurs ou interpro, il est légitime de compter sur les Bourses du travail.

Mais, dans les villes où ces Bourses ne sont pas supprimées ou menacées, suite à des changements de majorité municipale, elles n'ont plus grand-chose à voir avec les Bourses du travail développées et fédérées par Pelloutier avant qu'elles ne participent es-qualité à la constitution de la grande CGT. La gestion municipale avec des horaires de bureaux, la défense des prés carrés de certains syndicats les ont transformées en froides structures de prêts de salles, de surcroît assez sélectives. Il convient de nuancer ce constat pour certaines Bourses qui ont accepté d'accueillir des AG, des interpros y compris le dimanche (Saint-Denis...)

Depuis le début de la lutte contre le projet Macron de casse des retraites, des villes ont tenté de limiter les possibilités de tenir les AG. Ainsi à Paris, dès le début du mouvement, les salles ont été inaccessibles à partir de la fin d'après-midi. Nous avons d'abord pensé que les personnels étaient en grève. C'était en fait la mairie qui sous couvert des grèves des transports, a décidé de libérer le personnel de la Bourse à partir de 16 heures, empêchant la tenue des AG. L'AG Île-de-France éducation inter-degrés a voté une motion (ci-dessous) déplorant cette situation et demandant aux syndicats d'y mettre bon ordre et l'AG interpro du 19 décembre a voté l'occupation, sans organiser sa mise en œuvre.

On peut voir que partout, la classe bourgeoise et ses serviteur-euses zélé-es se liguent pour en finir avec le mouvement. Ce qui doit faire réfléchir sur la meilleure forme de riposte pour les mettre en échec.

La réappropriation des lieux de travail et d'études doit être un axe de la mobilisation. Quant aux Bourses du travail cela mérite débat. Jusqu'à ce jour j'étais opposé à l'occupation des Bourses du travail d'un strict point de vue tactique : afin de ne pas fournir d'arguments supplémentaires aux syndicats pour ne pas soutenir les mobilisations. En 2016 contre les lois Travail, lors d'une AG à la Bourse centrale de République, une partie de l'AG voulait tenter de rallier la manif en cortège, au risque très probable de se faire nasser et une autre partie voulait occuper la Bourse du travail au risque de permettre à la police massivement présente devant la Bourse d'y pénétrer ce qui eût été un fâcheux précédent ; ma proposition de sortir tou-tes ensemble et de ne pas s'éloigner de la Bourse, en empêchant qu'elle puisse être fermée de l'intérieur, adoptée à l'unanimité, a débouché sur une nasse massive que nous avons pu

fortement médiatiser et qu'ont rejointe la plupart des responsables syndicaux ainsi qu'une partie de la manif, ce qui a contraint la police à ouvrir la nasse pour tenir l'AG Île-de-France dans la Bourse.

Cette fois la situation est différente : le mouvement aussi bien éducation qu'interpro en Île-de-France a pâti de la tenue d'AG dans des salles soit éloignées de l'arrivée de la manif (sans transports), soit trop petites ou peu confortables. L'occupation de lieux, comme les Maisons de la grève sont pour l'instant peu durables (à Paris, Flèche d'or, rue de Patay...) et assez chronophages par rapport aux impératifs du mouvement. L'EDMP a pu mettre son local et des membres du comité de gestion à disposition de la Maison de la grève, seulement pendant les vacances.

Dans un tel contexte, l'occupation des Bourses du travail serait envisageable avec toutefois des conditions (cumulatives) :

- si possible disposer du soutien d'un ou mieux plusieurs syndicats présents dans cette Bourse, ou l'obtenir rapidement,
- avoir conscience que ce sont les mairies qui limitent l'accessibilité, pas le CA de la Bourse et encore moins les employé-es avec lesquel-les les rapports doivent demeurer cordiaux,
- que la décision soit prise dans une AG à l'échelle de la sphère d'influence de la Bourse visée,
- qu'une commission de ladite AG prépare et assure le suivi de cette occupation afin qu'elle puisse durer ce que durera le mouvement, car une occupation, juste pour tenir une AG ne serait pas réitérable. Et puis quitte à occuper les Bourses du travail, autant en profiter pour rappeler ce qu'elles ont été et devrait redevenir, des lieux d'entraide ouvrière, de solidarité, d'éducation populaire... Ce qui ne passe pas par des diktats municipaux, ni systématiquement par un ou plusieurs syndicats, mais qui soit également autogérée par les travailleur-euses et au service de leurs luttes...

Espérons que ces outils, et beaucoup d'autres éprouvés dans le mouvement, contribuent enfin aux succès pour cette nouvelle année qui s'ouvre sous le signe de la lutte.

Olivier Vinay,
le 31 décembre 2019 □

Motion de l'AG Éducation Île-de-France du mardi 17 décembre 2019 en direction des organisations syndicales parisiennes et franciliennes

L'AG Éducation IDF inter-degrés déplore l'impossibilité de se réunir en soirée à la Bourse du Travail de Paris, lieu de réunion historique des travailleurs et travailleuses, en raison de la réduction des horaires d'ouverture de celle-ci par la Mairie de Paris. Comment comprendre que, dans le cadre d'un mouvement social d'une telle ampleur, le lieu historique de réunion et de coordination des luttes sociales reste inaccessible ? D'autant plus que les Bourses du Travail de communes de banlieue comme Saint-Denis ou Montreuil restent ouvertes aux travailleurs et travailleuses. L'AG Éducation IDF inter-degrés demande donc aux organisations syndicales d'exiger dès à présent l'ouverture de ce lieu sur des tranches horaires larges, pour permettre aux travailleurs et travailleuses l'organisation du mouvement social en cours.

L'auto-organisation en pratique

La mobilisation contre la réforme des retraites a mobilisé le secteur de l'éducation assez massivement. Si les temps forts ont été suivis, l'auto-organisation nécessite encore d'être développée quand elle ne l'est pas, ou entretenue quand elle existe. La rentrée exige un regain de la mobilisation pour soutenir et rejoindre les cheminot.es et tramnot.es en grève. Retour sur l'état de la mobilisation dans quelques villes

Pas de retraite pour l'auto-organisation dans le Finistère !

Un regain de l'auto-organisation qui se heurte aux cadres classiques de mobilisation

Le mouvement des Gilets jaunes avec les Assemblées des Assemblées et la mobilisation dans l'éducation contre les réformes Blanquer l'année dernière avec la coordination nationale des établissements et collectifs en lutte permettent d'espérer le retour d'expériences d'auto-organisation pouvant jouer des rôles décisifs dans les luttes sociales.

Dans le mouvement contre la réforme des retraites, le nombre de participant.es aux Assemblées générales dans certaines grandes villes ou d'autres lieux où les traditions du mouvement social ont perduré, permet d'entrevoir cette possibilité. Le développement des cadres d'auto-organisation rencontre cependant plusieurs difficultés selon les endroits et les secteurs concernés. Si l'urbanisme, l'organisation du travail ou l'imprégnation d'idéologie bourgeoise favorisée par les grands médias sont des facteurs à prendre en compte pour expliquer les difficultés pour développer les pratiques d'auto-organisation, la question de l'attitude des directions syndicales à de nombreux niveaux vis à vis des Assemblées générales et des coordinations doit aussi être prise en compte pour rendre le mouvement contre la réforme des retraites plus puissant.

La relation entre structures syndicales et l'auto-organisation.

La neutralisation des cadres d'auto-organisation et le dialogue social pour le pire

Comme point de départ pour tenter de dénouer le sac de nœuds de ces relations, nous pouvons partir de la posture de plusieurs intersyndicales (CGT, FO, FSU,

Solidaires en général) de soutien à la grève générale voire plus subtile encore "d'appel à renforcer la mobilisation par la grève et sa reconduction quand et partout où les salariés le décident" tout en appelant sans émettre de réserve à une journée de grève et de manifestation en leur nom le 9 janvier 2020.

Si sur un malentendu, l'interprétation qui peut en être faite est celle d'un appel à la grève reconductible, la traduction en terme d'investissement de l'appareil syndical dans l'organisation et le développement de la grève, mais aussi les interventions de certains responsables syndicaux en Assemblées générales sont éclairantes sur la nature de ces appels aux salarié.es à s'en remettre à eux/elles même pour reconduire la grève et faire en sorte qu'il n'y ait pas de trêve jusqu'au prochain "temps fort de mobilisation et de grève".

Avant le 5 décembre, il y eu un débat dans l'intersyndicale finistérienne pour l'appel à une Assemblée générale après la manifestation. Malgré un refus catégorique d'un des syndicats dans un premier temps, l'intersyndicale a fini par appeler à une Assemblée générale consultative. Mais pourquoi pas décisionnelles ? L'argument avancé aurait été que la décision de reconduction de la grève devait être prise boîte par boîte.

Si les appels lancés par des regroupements de personnes militantes mais isolé.es ont en effet des limites, le choix de passer uniquement par la structure syndicale pour favoriser le développement et la coordination des grévistes devrait en toute logique être défendue par celles et ceux qui conçoivent les AG comme consultatives. Mais ce travail n'est pas entrepris et ces mêmes représentant.es syndicaux mettent en avant leur soi-disant soucis de ne pas se substituer aux masses et leur lutte contre l'avant-gardisme pour justifier de laisser parfois même leurs propres syndiqué.es sans leur proposer de coordination.

Quand la contradiction qui consiste à exiger que les gens s'organisent pour être plus forts tout en leur disant de ne plus agir de manière conséquente une fois organisés anime une organisation, on comprend l'important turn-over et l'attachement de celles et ceux qui en restent à des intérêts propres à l'organisation mais pas forcément au mouvement social. Cette manière de prendre le pouvoir sans en prendre les responsabilités ne peut en effet faire sens que pour cette caste sociologiquement liée au développement du dialogue social, mode de gouvernance légitimiste vis à vis des institutions et nécessitant que cette caste soit la seule interlocutrice avec le gouvernement et les institutions pour obtenir des "avancées". Pour celles et ceux qui veulent en finir avec les institutions soumises au capitalisme ou qui sont au moins conscient-e que rien de significatif ne s'obtiendra sans qu'un rapport de force contraignant soit engagé, ce type de syndicalisme ne peut faire sens...

En pratique, cette orientation de "chef-fes syndicaux" se traduit notamment par l'absence de mise en place de caisses de grèves, avec comme argument que leur création se pose une fois que les grévistes sont lancés dans la bataille de manière conséquente, avec les problèmes d'argent qui vont avec. L'idée que l'anticipation des problèmes d'argent empêche certain-es travailleurs et travailleuses de se lancer ne serait pas un argument recevable pour ces chef-fes syndicaux...

Ce qui n'est pas recevable, c'est de n'engager la structure syndicale que sur le rythme du calendrier gouvernemental des concertations toujours dans le cadre du dialogue social ! Le gros des structures syndicales vont de fait faire trêve jusqu'au 9 janvier, organisant parfois un ou deux tractages et un rassemblement pendant les vacances scolaires, alors que les cheminot-es ont déjà plus de 17 jours de grève dans les pattes !

Mettre beaucoup de drapeaux dans la rue le 9 janvier reviendra à mettre beaucoup d'air dans la sauce pour mieux se faire mousser auprès des autres "partenaires sociaux" mais aucun travail conséquent de développement et de structuration du mouvement n'aura été engagé entre temps !

L'articulation entre les sections syndicales et les Assemblées générales coordonnées pour le meilleur

Alors que les directions de l'UNSA et de la CFDT ont demandé une trêve pendant les fêtes de fin d'année, les réactions de la base de l'UNSA-RATP ou de la CFDT-Cheminot matérialisent bien l'existence de tensions entre l'orientation basée sur l'engagement d'un rapport de force et celle basée sur le dialogue social.

Faire converger les équipes les plus combatives des différents secteurs en lutte nécessite de créer des cadres de convergences et les Assemblées générales en sont. Cet objectif est d'autant plus important à réaliser que dans les AG actuelles, il y a une surreprésentation des militant-es politiques au sens large. Passer la consigne aux sections syndicales en lutte de ne pas participer aux AG interpro-interlutte car ces milieux y sont surreprésentés est auto-réalisateur : en effet, moins la décision est prise d'envoyer des délégué-es de sections syndicales en lutte dans ces AG, moins ces AG sont

représentatives de personnes au delà de ses participant-es... L'effet est funeste des deux côtés : la teneur des AG en pâtit en même temps que les sections syndicales "représentatives" pâtissent quand à elles de l'absence de cadre de convergence.

Promouvoir les ponts et proposer des initiatives en coordination avec les AG permettrait aussi de faire la démonstration de la force et de l'utilité des syndicats auprès des travailleurs et travailleuses qui ont des appréhensions, fondées en l'état, sur ces organisations. Dans le respect de leurs mandats, il serait beaucoup plus productif pour une organisation de mettre à disposition ses moyens logistiques (tirages de tracts, prêt de sono, prêts de locaux...) et de montrer la force du réseau que permet d'établir une "marque" syndicale.

Dans le Finistère, les équipes syndicales plébiscitées par des Gilets jaunes pourtant plutôt asyndicaux voire hostiles au départ, sont celles qui font ce pari. L'UD-FO 29 a notamment cette tradition depuis plusieurs années.

Cœuvrer activement à la construction d'AG dont la légitimité dépassera celle de ses participant-es

Localement à ce stade, les AG ne peuvent représenter qu'elles mêmes. Peu de personnes y assiste sur la base de mandats donnés par d'autres groupes de personnes dans les entreprises, dans les établissements ou même dans les autres formes d'organisations (collectifs, syndicats, partis...).

Il est pourtant important que les Assemblées communiquent pour elles-mêmes sans se prendre pour une direction légitime du mouvement à ce stade. La légitimité des AG et des coordinations est un processus de construction qui passe par le fait d'assumer ses faiblesses tout en assumant être force de propositions.

Les mots d'ordre de retrait du projet de réforme des retraites, de construction de la grève générale et de convergence des luttes imprègnent les interventions. Les "chef-fes" devraient favoriser l'expression formelle de cette expression pour que leurs organisations fassent sens auprès des participant-es plutôt que de s'opposer à une expression propre de l'AG en usant d'arguments parfois juste comme le manque de représentativité mais sans honnêtement assumer que c'est parce qu'ils/elles veulent que l'expression du mouvement ne passe que par les syndicats. La première AG éducation brestoise a été le lieu d'un combat qui a débouché sur l'adoption d'une motion faisant office de communiqué de presse mais il a fallu batailler en assumant de ne représenter que nous mêmes pour déjouer l'argument selon lequel nous tricherions en voulant représenter l'éducation en lutte. Au passage, le rappel a été fait que s'il fallait reconnaître l'efficacité des syndicats pour préparer des mobilisations d'ampleurs, le nombre de syndiqué-es en France posait si on allait par là aussi le problème de la représentativité des syndicats à décider pour le mouvement social...

Il a fallu expliquer la complémentarité des AG et du cadre intersyndical classique pour favoriser l'implication des collègues en leur faisant produire leur propre matériel

quand les “chef-fes” syndicaux tentaient de faire passer que les tracts syndicaux suffisaient. Il a fallu politiser le débat en assumant qu'il y avait un enjeu à terme de lieu où allait se jouer la direction du mouvement lorsqu'un “chef”, en vue certainement de pourrir l'AG pour que rien ne puisse faire concurrence à l'intersyndicale dans laquelle son organisation pèse le plus, a fini par user de calomnies en affirmant que certains “votaient la grève reconductible sans la faire” pour décrédibiliser celles et ceux qui se battaient pour la légitimité de l'AG. En reconductible ou non, il y avait pourtant un consensus dans l'AG pour reconnaître que la grève reconductible ne se décrétait pas mais se construisait et que cette construction passait par l'affirmation de cette nécessité au nom de l'AG.

Déjouer les manœuvres de la bureaucratie syndicale en démontrant la nécessité d'associer les syndicats au mouvement est un exercice d'autant plus fragile qu'à ce stade, les hostilités créées par les pratiques bureaucratiques dans les nouveaux milieux militants favorisent le rejet d'un formalisme pourtant nécessaire à la construction rigoureuse de la représentativité des AG. La nécessité de pointer et de polémiquer sur les contradictions des différents milieux organisés/encarté ou non pour contrer les prétentions à l'hégémonie sur les AG voire sur le mouvement pour permettre enfin des convergences constructives.

Serge □

Nantes : personnels d'éducation et cheminot·es ensemble !

Une participation massive aux manifestations

Comme ailleurs, le mouvement contre la réforme des retraites s'est construit à Nantes autour de “temps forts” massifs. Le 5 décembre, 25 000 personnes ont défilé dans les rues de la ville et beaucoup d'établissements – du second degré notamment – affichaient des taux de grévistes supérieurs à 65 %.

Les cortèges éducation, CHU et SNCF étaient de loin les plus massifs le 5. Les cheminot·es, très mobilisé·es depuis le départ, ont pu compter sur le mouvement des urgences qui s'est étendu dans les hôpitaux ces derniers mois, mais aussi sur les mobilisations contre les réformes Blanquer et Parcoursup qui ont animé les enseignant·es l'an dernier.

À cela s'est ajouté un cortège des précaires de l'éducation qui ont formé cette année un collectif, notamment autour des AED, très nombreux·ses à avoir investi les luttes.

Un mouvement qui peine encore à s'organiser

Si la participation aux manifestations, y compris celles qui ont suivi le 5 décembre, a été importante, les AG, et notamment dans l'éducation, se sont révélées plus décevantes. Le mouvement dans l'éducation l'an dernier avait révélé un fort potentiel de mobilisation à Nantes avec plusieurs AG à 400. Cette année, la plus grosse AG a réuni 300 personnes, mais les autres ont été moins massives, et composées de militant·es essentiellement.

Si l'intersyndicale sur le département est relativement unie depuis le début du mouvement, le cadre qu'elle impose de fait aux AG est un frein à l'auto-organisation du mouvement. Les grévistes continuent à espérer un mouvement fort “d'en haut” avec un appel clair à la reconductible dans l'éducation, pendant que les OS freinent le mouvement en appelant à des temps forts.

Pourtant, des débuts d'auto-organisation se construisent, notamment avec la constitution de coordinations de secteurs dans l'éducation (ouest, est, sud), à Nantes et ses environs, pour organiser des tournées d'établissements, une campagne d'information envers les parents etc. Le collectif des AED qui s'est construit au début du mouvement, très combatif, offre également un cadre d'auto-organisation qui ouvre des portes aux autres personnels de l'éducation. Notamment, une rencontre a eu lieu en début des vacances de Noël, entre des animatrices (péri-scolaires, éducation populaire), des AED et des enseignant·es, qui entend proposer une rencontre éducation à la rentrée afin de construire davantage de lien entre les grévistes. Promesse d'un mouvement à la base, mais pour lequel tout est encore à construire.

Construire des convergences

Dans le même temps, les AG ont tâché de ne pas faire de la question de la convergence un simple vœu pieux, et l'éducation participe plutôt massivement aux AG des cheminot·es en grève. Le 23 décembre au matin, les personnels de l'éducation venus nombreux·ses, malgré le “facteur vacances”, pour soutenir les cheminot·es ont été accueilli·es chaleureusement. Il s'agit maintenant de renforcer ces liens pour construire la grève et dépasser l'épuisement vain des temps forts à la rentrée.

Ces convergences, ce sont aussi les AG inter-luttes qui s'efforcent de les construire, à partir d'un “QG des luttes” qui s'est formé au cours du mouvement à Nantes, et qui essaie de penser à la fois des actions fédératrices (comme le blocage des dépôts Amazon) et des moyens de soutien aux grévistes.

Les volontés et les ébauches de cadres d'auto-organisation sont là mais encore éparées. La rentrée s'annonce doré et déjà chargée pour construire le mouvement mais une chose est certaine, la trêve de Noël n'est pas à l'ordre du jour !

Karine □

23 et 25 novembre

Une déferlante féministe !

Les 23 et 25 novembre dernier, la déferlante féministe, appelée par les organisations et collectifs féministes, a eu lieu. Dans toute la France, ce sont quelques 150 000 personnes qui se sont réunies dans la rue pour crier leur colère contre le système patriarcal. Si la manifestation parisienne a été très médiatisée – à juste titre – les villes des autres régions ont également investi la lutte.

À La Rochelle

Samedi 23 novembre, à La Rochelle comme dans de nombreuses villes de France, plus de 300 personnes se sont retrouvées sur la place centrale, sous une pluie battante. L'appel d'OLF17 à venir manifester contre toutes les violences faites aux femmes a rassemblé cette année bien au delà du cercle des militant·es habituel·les.

Axé sur la lutte contre les féminicides, une poésie de combat a été déclamée à trois voix rappelant la spécificité de ces crimes. Nous avons dénoncé le continuum de violences subies par les femmes avant de nous mettre en marche sous la pluie dans les rues du centre ville. Un cortège mixte, intergénérationnel où lycéen·nes, étudiant·es ont marché aux cotés de leurs ainé·es, en scandant des slogans comme "À bas le patriarcat !", "Pas de justice, pas de paix !" et bien d'autres. Un premier arrêt sur le port, pour des prises de paroles d'organisations, a permis de dénoncer le manque de moyens des associations et à rappeler également les revendications en terme de formation et de moyens pour la mise en œuvre d'une politique volontariste de luttes contre ces violences.

Puis le cortège s'est remis en marche, jusqu'à la Plage de la Concurrence où nous avons déposé dans le sable les 137 stèles portées tout au long de la marche, 137 stèles au nom des femmes victimes, mortes sous les coups de leur conjoint, ou ex-conjoint cette année.

Un moment émouvant, partagé, qui s'est achevé sur le chant de *L'hymne des femmes*. La présence de beaucoup de jeunes, filles et garçons, relais indispensable pour faire bouger les lignes est un vrai signe d'espoir.

À Nantes

À Nantes, le 25 novembre au soir, 3000 personnes se sont retrouvées en centre ville pour une manifestation combative et dynamique contre les violences faites aux femmes. La manifestation était appelée par un collectif

unitaire qui regroupe organisations syndicales et associations institutionnelles, mais également par des collectifs divers, sur des bases politiques propres, mais avec la volonté de ne pas diviser la marche comme cela avait été le cas l'année dernière (où il y avait eu deux marches). Un cortège divers, donc, et très combatif, s'est élancé dans les rues du centre ville au son de slogans permanents, contre le patriarcat, pour l'émancipation des femmes partout dans le monde, contre les violences policières... La manifestation a envahi la gare SNCF de Nantes, sous les applaudissements des voyageurs, aux cris de "Cheminotes, avec nous !". Une partie du cortège s'est élancée pour un second tour, et notamment pour un rassemblement devant le cinéma Gaumont qui jouait ce soir là le film de Polanski. La question des violences sexistes et sexuelles était au coeur de la manifestation, mais les slogans appelant au 5 décembre étaient nombreux. Et les féministes nantaises, comme partout en France, ont investi la lutte contre la réforme des retraites : soirées débats, cortèges féministes dans les manifestations, campagnes d'information... les luttes sociales sont féministes, et le mouvement se construit !

Joëlle et Karine ☐



Paris - Sabine Duran



Nantes - Didier Raynaud



Saint-Nazaire - Éliane Paul-Divincenzo



La Rochelle - Joëlle Lavoute



La Rochelle - Joëlle Lavoute



Paris - Sabine Duran

Adults in the Room

À propos du film de Costa-Gavras, Michel Bonnard revient ici sur la crise grecque et la capitulation du gouvernement Tsipras face aux exigences de la "Troïka" en 2015.

Le film de Costa-Gavras reprend le titre du livre écrit par Varoufakis, ministre de l'Économie dans le gouvernement Tsipras, en 2015. Varoufakis y relate son expérience. Costa-Gavras part de ce livre pour son film.

Un scénario au cœur des pouvoirs

Le film rapporte les rencontres que Varoufakis a mené avec les créanciers de la Grèce, la Troïka, l'Eurogroupe, les responsables politiques européens, les enjeux et les décisions qui ont été prises par le gouvernement grec.

Nous suivons une sorte de huis-clos, centré sur l'activité de Varoufakis, qui néglige malheureusement l'action des dix millions de Grecs qui se sont battu-es depuis le début de la crise et qui sont encore mobilisé-es après l'arrivée au pouvoir de Syriza. Seules deux scènes illustrent ces mobilisations : juste après la victoire, des personnes saluent avec enthousiasme Varoufakis et Tsipras assis dans une voiture – à cette occasion, Tsipras confie à Varoufakis qu'ils décevront ces gens au bout du compte – et, plus tard, Varoufakis et ses amis attablés dans un restaurant sont observés par une foule muette qui s'approche, puis tourne le dos et repart – la déception est déjà là. L'existence de manifestations de soutien à l'étranger est seulement cité en voix-off.

Costa-Gavras reste globalement au plus près de ce qui s'est passé en 2015 pour la Grèce. Le parti pris du cinéaste est bien sûr la question de la prise du pouvoir par un parti de gauche et des dilemmes qui surgissent. Il traite cela comme un bras de fer entre ce gouvernement (par Varoufakis comme personnage clef) et le capital, via la Troïka (la BCE, le FMI et l'Eurogroupe), indépendamment d'un rapport de force politique porté par la population. La combativité de Varoufakis n'a aucune chance de réussir face aux personnages qui dominent les institutions. La présentation de la crise humanitaire ne fait pas le poids face aux intérêts financiers. Pourtant, il continue à faire comme si ses interlocuteurs pouvaient l'entendre à un moment. Les réunions avec l'Eurogroupe, qualifié à juste titre de structure sans existence légale, bloquent sur le déni de l'insoutenabilité de la dette grecque !

La liberté de choix des peuples, c'est à dire la démocratie, est bafouée. Le gouvernement est incapable d'incarner cette souveraineté. Il n'est qu'un instrument manipulé par les forces de la finance représentées dans les institutions (le thème est : l'Europe est seule coupable). Costa-Gavras suggère a contrario que le capital aurait pu être intéressé par

les propositions de Varoufakis lors d'un dîner en Angleterre. Au fond, Costa-Gavras montre que le gouvernement est embarrassé face aux besoins du peuple, dont il craint les réactions, et face à ses engagements très difficiles à tenir.

Dès le début, Tsipras et Varoufakis sont d'accord pour reconnaître la dette, la renégocier et rester dans l'Union européenne. Mais très vite le dilemme est posé : l'Eurogroupe les met en demeure de signer le Mémoire sinon les banques seront mises en faillite et ils devront alors sortir de l'euro. Ils ont été élus sur un programme : stopper l'austérité et rester dans l'Union. L'Eurogroupe a le programme inverse, si je peux dire. La politique de l'Allemagne est bien entendu mise en accusation par Varoufakis et l'ordolibéralisme de l'Allemagne est explicité. Curieusement, Varoufakis rapporte une entrevue privée avec Schäuble où celui-ci lui dit, qu'à sa place, pour son pays, il ne signerait pas le Mémoire.

Les divergences entre les ministres sur la question de la signature du Mémoire sont exposées, ainsi que celles avec le Parlement. On voit que le gouvernement cherche à gouverner malgré le Parlement... et le sentiment de la population. Par ailleurs, Varoufakis a mis en place un groupe clandestin avec James Galbraith pour anticiper une sortie de l'euro qui était une issue possible et voulue par l'Allemagne.

Des événements pudiquement gommés ou écartés

Costa-Gavras laisse planer un flou sur les cinq mois qui suivent l'arrivée de Syriza. Telles qu'elles sont montrées, on ne peut pas savoir avec certitude si les discussions avec l'Eurogroupe précèdent le 20 février ou lui succèdent. Le 20 février, l'engagement qui a été pris concernait le respect et le prolongement du Mémoire signé avant l'arrivée de Syriza au pouvoir. Fin juin, quand Tsipras décide de faire un référendum, c'est un nouveau Mémoire qui était mis sur la table par l'Eurogroupe.

Or, après le 20 février, pendant quatre mois, en relation avec des prêts qui permettent les remboursements de la dette (!), la suite ininterrompue de reculades de la part du gouvernement grec n'apparaît pas dans le film.

L'erreur originelle de Syriza a été : la volonté de rester dans l'euro, de penser pouvoir négocier la dette et de prétendre avoir une "légitimité" pour changer les choses. Je m'explique sur ce dernier point : Syriza détient bien sa légitimité du peuple mais, pour un gouvernement qui

s'oppose à l'austérité, cela est insuffisant pour exercer sa souveraineté vis-à-vis des institutions extérieures hostiles tant que le peuple n'est pas vraiment en passe de prendre le pouvoir, de contrôler le gouvernement en lui imposant déjà en partie son propre pouvoir.

La conclusion est malheureusement cohérente avec le parti pris de Costa-Gavras (l'absence de porte de sortie). Fin juin, Syriza appelle à voter "Non" au référendum, mais souhaite que le "Oui" soit majoritaire car le "Oui" permettrait au gouvernement de signer le troisième Mémoire sans se désavouer. C'est quand même assez explicite dans le film. Et c'est le "Non" qui est largement majoritaire malgré la pression médiatique et l'étranglement des banques (60 jours de liquidités) !

Pour cela, la scène où le gouvernement se congratule après le résultat du référendum est totalement surréaliste. La veille, Tsipras était apparu totalement atone devant le meeting appelant au "Non". Varoufakis dit dans son livre qu'il s'est rendu le 6 juillet chez le Premier ministre où il trouva quatre ou cinq responsables (dont Tsipras et Dragasakis) atterrés, qu'il les a poussés à prendre en compte ce vote qui signifiait s'affronter aux institutions et organiser la sortie de l'euro. Au bout du compte, il constata que ceux-ci allaient prendre le contre-pied des résultats du référendum et signer la suite de l'austérité avec le nouveau Mémoire. Il démissionnera alors.

Tsipras signera le 13 juillet. Une partie du gouvernement démissionnera comme Varoufakis, le débat sera rude et Tsipras refusera un congrès de clarification dans Syriza. Tsipras dissoudra la Vouli le 20 août.

Deux remarques : Tsipras a été humilié (voir le coup authentique de la cravate que lui montre Junker) et le gouvernement grec n'a pas été soutenu (le rôle prêté à Lagarde me semble faux, encore qu'il est tout en sous-entendus, ceux prêtés à Sapin et Macron sont certains).

Deux questions : donner à penser qu'"Ils" sont tellement pourris et sûrs d'eux qu'il n'est pas possible de leur résister et savoir jusqu'à quel point Tsipras et aussi Varoufakis à un deuxième niveau, ont été des agents consentants de ce fiasco.

Le ballet à la fin évite de poser correctement ces deux questions. Tsipras apparaît comme un pantin (ce qu'il est en quelque sorte), mais ne donne pas les clés de l'équation politique à résoudre.

Les réactions à l'époque

Dans un article pour *L'Émancipation*, le 4 mars 2015, j'écrivais que des personnalités de la gauche grecque, tels que Stathis Kouvelakis, Kostas Lapavistas, Mikis Theodorakis et Manolis Glezos, etc. avaient critiqué vertement l'accord du 20 février qui compromettrait gravement la crédibilité du gouvernement. Entre autres, Stathis Kouvelakis rejetait les arguments touchant au refus de la sortie de l'Eurogroupe. Il soulignait le caractère contradictoire du programme de Syriza : lutter contre l'austérité ET rester dans l'euro. Le refus de choisir la sortie ne pouvait mener qu'à céder, à se plier aux exigences de l'Eurogroupe.

La présidente du Parlement, Zoé Konstantopoulou, avait lancé une commission pour un audit citoyen de la dette dirigée par Éric Toussaint. Il affirmait à l'époque : *"Sans suspension de paiement préalable et sans audit rendu public, les créanciers se trouvent en situation de domination. [...] C'est la suspension du paiement de la dette en tant qu'acte souverain unilatéral qui crée le rapport de force avec les créanciers. [...] Et c'est seulement en faisant basculer ce rapport de force que les États créent les conditions pour pouvoir imposer des mesures qui fondent leur légitimité sur le droit international et sur le droit interne"*.

Dimitris Alexakis ajoutait alors : *"la violence des institutions européennes apparaît aujourd'hui à nu, si l'Europe s'est trouvée acculée à répondre par la violence, le déni de la démocratie, le chantage, aux exigences du gouvernement grec [... c'est en réponse] à la stratégie suivie par le gouvernement après les élections — une stratégie reposant d'une certaine façon sur un « comme si » : « Faisons comme si l'Europe était démocratique ; faisons comme si une véritable négociation pouvait avoir lieu ; faisons comme si les revendications d'un gouvernement élu pouvaient être entendues ; faisons comme si l'Europe pouvait prendre en compte la crise humanitaire qui ravage la société grecque ; faisons comme si l'Europe pouvait entendre la voix de la raison »"*.

Des dilemmes toujours d'actualité

Le 10 septembre 2019, Zoé Konstantopoulou a écrit une lettre ouverte à Costa-Gravas pour lui faire connaître son point de vue : *"Les créanciers se sont comportés de manière criminelle, impitoyable, qui rappelle un coup d'État. C'est un fait. Malheureusement, le gouvernement grec et ceux qui avaient la responsabilité des négociations (avec les créanciers) leur ont facilité la tâche. Ils ne s'étaient pas préparés, leur travail était brouillon et superficiel. Et si certaines personnes pensent qu'elles ont capitulé parce qu'elles n'étaient pas préparées, ma conviction, basée sur les faits que j'ai vécus, est qu'elles ont choisi de ne pas se préparer car elles avaient accepté de capituler. [...] Dans le cadre des négociations de 2015, le gouvernement Tsipras, contrairement à ses engagements, n'a jamais soulevé la question de l'annulation de la dette, n'a pas non plus remis en question son remboursement, mais au contraire l'a accepté avec l'accord du 20 février signé par M. Varoufakis avant que ne commencent les travaux du Parlement. [...] D'après le scénario de M. Varoufakis et de M. Tsipras, il n'aurait pas pu en être autrement pour la Grèce. Moi je sais qu'il aurait pu et qu'il peut en être autrement"*.

Éric Toussaint a fait depuis un travail de réflexion très approfondi à partir du livre de Varoufakis sur les intentions que ce dernier présente et sur les événements peu connus qu'il révèle : <https://www.cadtm.org/Les-propositions-de-Varoufakis-qui-menaient-a-l-echec>

Il s'agit d'une contribution extrêmement utile pour se poser la question : comment mener une politique antilibérale dans le cadre d'un changement de gouvernement ? L'expérience de la Grèce apporte un enseignement qui aidera à dépasser les difficultés qui ne manqueront pas à ce moment-là.

Michel Bonnard, 12-12-2019 □

Débat

De l'antisémitisme des années 30 à l'islamophobie d'aujourd'hui

Il n'est plus possible de faire semblant de ne pas voir. Tous les jours des politicien·nes injurient ou stigmatisent les musulman·es. Toutes les semaines les "unes" de Valeurs actuelles, Le Point, Marianne et bien d'autres insistent sur l'incompatibilité entre la "République" (laquelle ?) et l'islam.

Les violences, les attaques meurtrières se multiplient et pas seulement en France. Enlevez le mot "musulman" et mettez le mot "juif" dans ces diatribes incessantes : la similitude avec ce qui s'est passé dans les années 30 est flagrante. Et ce conditionnement idéologique a permis Auschwitz.

Des termes impropres, mais qui se sont imposés

Le terme "antisémitisme" est totalement impropre. Il n'y a bien sûr pas de race sémite, pas plus que de race aryenne. Il n'y a pas de race. Cette tentative d'essentialiser et de hiérarchiser "scientifiquement" les humains selon leur origine réelle ou supposée et selon leur culture est une de ces abominations que nous a léguée la fin du XIX^e siècle. Le mot "antisémite" a été inventé par l'Allemand Wilhelm Marr (1819-1904), un des théoriciens du racisme biologique, précurseur du nazisme. Parfois des amis arabes me disent : "Comment peut-on nous traiter d'antisémites puisque nous sommes sémites ?" Eh bien non, les races n'existent pas et il n'y a pas d'homogénéité dans ce qu'on appelle juif ou arabe : les Juives et les Juifs sont largement descendant·es de converti·es de différentes époques et de différentes régions et dans ce qu'on appelle "Arabes", il y a des Berbères ou des Égyptien·nes qui n'ont rien à voir avec ceux et celles qu'on a la mauvaise habitude d'appeler des Sémites. Ce terme est une invention de l'ennemi et pourtant le terme "antisémite" s'est imposé. Les antisémites veulent, dans le meilleur des cas chasser les Juives et les Juifs et cette haine paroxystique a pu aller jusqu'à l'extermination au moment du génocide nazi.

Et le terme "islamophobie" ? Certains pensent que c'est une invention de Tariq Ramadan, des ayatollahs ou de je ne sais quel barbu. Il n'est pas difficile de voir que le terme existait dès le début du XX^e siècle. Plus sérieusement, beaucoup rejettent le terme en disant qu'il fait l'apologie de l'islam et interdit la critique de cette religion. C'est bien sûr faux. L'auteur de ces lignes reste farouchement attaché à "Ni Dieu, ni maître" et au droit d'attaquer les religions. Sauf que... Dreyfus avait une religion dont le corpus est largement

archaïque, patriarcal et comprenant des textes qui sont des apologies du meurtre de masse. Il était militaire dans une armée coloniale et ultranationaliste. Et pourtant, ceux qui, dans le mouvement ouvrier, n'ont pas compris qu'il était fondamental de le défendre, se sont lourdement trompés.

Lutter contre l'islamophobie, c'est pareil. Les "musulman·es" ou, pour parodier Sarkozy, les "musulmans d'apparence" sont aujourd'hui massivement des "dominé·es" qui servent de boucs émissaires dans un monde capitaliste de plus en plus féroce. À ce titre, les défendre est une obligation, quoi qu'on puisse penser ou ne pas penser de leur religion comme de toute autre religion. Avant tout, respect, solidarité, égalité des droits, fraternité, droit à la différence, enrichissement mutuel avec eux et elles.

Le retour du refoulé raciste

Parmi les moteurs de l'explosion du racisme biologique en Europe après 1850, il y a une forme de "nationalisme identitaire", un rêve meurtrier de pureté, l'idée que le/la Noir·e, le/la Rom·e, le/la Juif·ve, l'Arabe, le/la Musulman·e souillent notre société. Dans *L'actualité d'un archaïsme. La pensée d'extrême droite et la crise de la modernité* (1999), Alain Bihl analyse dans les textes d'écrivains antisémites (Barrès, Drieu la Rochelle, Brasillach) cette quête de pureté.

Aux États-Unis, le Ku Klux Klan utilise les flammes pour purifier l'Amérique. Les nazis reprendront cette symbolique, ils défilent aux flambeaux, brûleront des livres et finiront par brûler ceux qu'ils ont exterminés.

Rien de nouveau avec ce qui se dit sur les musulman·es. Quand Zemmour parle d'invasion et demande aux musulman·es de "choisir entre l'islam et la France", il y a cette idée de souillure, d'obstacle à la pureté et d'obligation d'allégeance. Quand le "journaliste" de LCI Olivier Galzi compare le "voile islamique" à l'uniforme SS, il y a avant tout une obscénité, les SS évoquent les pires dominants, la pire intolérance meurtrière. Comme si les femmes issues de l'immigration post-coloniale appartenaient à cette catégorie ! Mais il y a cette constante du racisme : déshumaniser

l'autre, annoncer par la parole que tout est permis. Cette stratégie a été utilisée contre les Juif/ves dans les années 30 et elle a ouvert la voie à l'extermination. Quand, à chaque numéro, des journaux (*Marianne, Le Point, Valeurs Actuelles*) font l'amalgame islam = islamistes = terroristes, il s'agit d'expliquer que les musulman-es sont un corps étranger en France comme on l'a fait dans la France de Vichy contre les Juives et les Juifs en les chassant de la Fonction publique dès 1940.

Certains peuvent penser que l'islamophobie n'existe pas et qu'il ne s'agit que d'un classique "racisme anti-arabe". Bien sûr, après Auschwitz, il est moins "politiquement correct" de pratiquer le racisme biologique. Mais on se trompe en pensant que cette sinistre explosion raciste ne serait qu'une revanche coloniale après la perte de l'Algérie même si cet aspect est très important (voir plus loin). Ce n'est pas seulement cela. Une telle interprétation n'explique pas les massacres dans des mosquées au Québec ou en Nouvelle-Zélande, ni le fait qu'un politicien néerlandais (Gert Wilders) a construit sa popularité sur la proposition d'interdire le **Coran** aux Pays-Bas. Encore moins qu'un "ancien" du Front National s' imagine venger Notre-Dame de Paris en attaquant la mosquée de Bayonne.

L'islamophobie, comme l'antisémitisme autrefois, est devenue le dénominateur commun de tout ce que le monde compte de partis et d'idéologies racistes et xénophobes. Ne pas le comprendre rend inopérant le combat antifasciste. Les deux racismes ont aussi en commun d'être des racismes d'État qui édictent des lois discriminatoires sur fond de stigmatisation au plus haut niveau.

La question coloniale

Les empires coloniaux européens vont soumettre de nombreuses populations musulmanes. Aujourd'hui, le sinistre Zemmour, après avoir fait l'éloge de Pétain, fait celui du criminel de guerre Bugeaud ("*Quand le général Bugeaud arrive en Algérie, il commence par massacrer les musulmans, et même certains juifs. Eh bien moi, je suis du côté du général Bugeaud, c'est ça être français*").

Le colonialisme, et avant lui l'esclavage ou le **Code noir**, sont des périodes fondamentales de l'histoire humaine. Il y aura une croyance majoritaire chez les peuples colonisateurs que "nos" civilisations, "nos" valeurs, "notre" religion sont "évidemment" supérieures à celles des populations colonisées. Et celles-ci, dans une situation d'exploitation et de domination, conserveront ce qu'elles peuvent de leur mémoire et de leur identité, en particulier l'islam pour les peuples du Maghreb et du Sahel.

Le colonisateur essaiera de domestiquer l'islam et d'en faire un relais. Mais il n'y a pas vraiment de clergé sunnite. Cette domestication ne réussira que dans les pays du Golfe. Les colonisateurs s'allieront dès 1920 avec le courant le plus obscurantiste de l'islam, le Wahhabisme. Le deal est simple : "*on vous aide à vaincre le courant nationaliste et à conserver le contrôle des lieux saints et vous nous garantissez le pétrole à bas prix et à volonté*". Cet islam toléré et complice de la colonisation est celui qui a engendré Al Qaïda ou

Daesh. Cet islam féodal, esclavagiste, patriarcal et meurtrier est l'ami de l'Occident qui lui fournit armes et protection. L'islamophobie ne le concerne pas.

Le colonialisme français en Algérie n'est pas seulement une histoire d'enfumades de Bugeaud, de confiscation des terres et des richesses ou de surexploitation de la main d'œuvre autochtone. Royaliste, impérial ou républicain laïque, le colonialisme français va séparer les "musulman-es" des "européen-nes" et des "juif/ves" avec le "*Code de l'indigénat*" qui durera de 1865 à 1946. Pendant toute la durée de la colonisation, seuls 7000 "indigènes musulman-es" seront naturalisé-es français-es. Et en 1954, quand l'insurrection éclate, à peine 10% des "musulman-es" savent lire et écrire. Moins qu'en 1830 quand la colonisation a commencé.

Jusqu'à 1961, période où l'opinion française bascule, traumatisée par les nombreux conscrits qui trouvent la mort contre le FLN, il y aura un assez large consensus en France pour dire que l'Algérie, c'est la France et que "nous" apportons la civilisation à une population arriérée. C'est ainsi que, le 13 mai 1958, date du coup d'État qui installe la Cinquième République, des pieds-noirs en liesse manifestent à Alger en dévoilant de force toutes les femmes algériennes rencontrées sur leur passage.

Le colonialisme, ça aura été aussi l'utilisation massive des colonisé-es à la fois comme main-d'œuvre bon marché et comme chair à canon. Qui sait dans ce sud de la France qui vote fortement pour la famille Le Pen que le Général de Montsabert, censé avoir libéré Marseille, était un des très rares blancs d'une armée essentiellement musulmane ?

Certains regretteront que l'Algérie indépendante soit un pays où la majorité de la population est croyante. Pourquoi en aurait-il été autrement ? Ce pays n'a pas connu l'équivalent des luttes anticléricales du pays colonisateur. Il y a eu des oulémas aux côtés de marxistes et de nationalistes dans la lutte pour l'indépendance. Et des partis laïques français (à l'instar de la SFIO) ont montré qu'on pouvait être laïque et colonialiste, voire soutien des tortionnaires.

Pour les colonialistes, l'utilisation de la religion ne posait aucun problème. C'est ainsi qu'on aura en France un Jules Ferry voulant limiter l'influence de l'Église en France et envoyant en même temps les missionnaires sur les pas des soldats dans la conquête de l'Indochine. Le même Ferry aura des discours sur les races supérieures et les races inférieures révélant un suprématisme décomplexé.

Il serait faux de croire que le colonialisme, c'est du passé. C'est totalement du présent dans les DOM-TOM français et avec la Françafrique. Comme le chantait si bien le regretté François Béranger en 1979 dans *Mamadou m'a dit* : "*Les colons sont partis. Ils ont mis à leur place une nouvelle élite de noirs bien blanchis*".

L'Occident, l'islam et les Juifs

La diabolisation du "mahométan" remonte au haut Moyen-Âge. La *Chanson de Roland* attribue aux Sarrasins une embuscade clairement faite par des Basques. La première Croisade commence par un massacre de Juifs dans la vallée

du Rhin et s'achève par celui des "Infidèles" de Konya ou de Jérusalem. Le Moyen-Âge est une période où on "construit" l'ennemi : le lépreux, la prostituée, l'hérétique, la sorcière, le Juif, le nomade, le Musulman.

Quand l'Espagne devient un État moderne, elle massacre ou expulse simultanément ses Juif/ves et ses Musulman-es. Elle poursuivra même les descendant-es des converti-es. La "Reconquista" en Espagne s'accompagnera d'une tentative d'effacer la mémoire et la trace de l'Espagne juive ou musulmane. Les synagogues deviennent des églises (Tolède) et les mosquées des cathédrales (Séville, Cordoue).

L'antisémitisme et l'islamophobie modernes puisent leurs racines dans cette histoire.

Quand le colonialisme s'emparera de pays musulmans, ce sera avec un immense sentiment de revanche et de supériorité de l'Europe chrétienne face à des pays qui restent archaïques.

Ce sentiment est écrit noir sur blanc par la Société des Nations après la guerre de 14-18. Alors que les Occidentaux avaient promis l'indépendance aux peuples arabes vivant sous le joug de l'empire ottoman, cette noble institution va créer les "mandats" permettant à la Grande-Bretagne et à la France de dominer la quasi-totalité de la région. Prétexte invoqué par la Société des Nations : ces peuples ne sont pas assez mûrs et développés pour pouvoir s'administrer.

Cet incroyable sentiment de supériorité par rapport à un islam forcément archaïque et obscurantiste est hélas largement répandu dans l'Europe aujourd'hui.

Racisme, religions et instrumentalisation de la laïcité

A-t-on le droit de critiquer les religions ? Oui, mille fois oui ! Une des pancartes en tête de la manifestation contre l'islamophobie à Paris le 10 novembre disait : *"oui à la critique des religions, non à la haine des croyants"*.

Dans tous les textes religieux, on va trouver des horreurs sans nom. Mais on va trouver aussi des messages d'égalité ou de justice. Dans la religion juive orthodoxe, on prie en remerciant Dieu de *"n'être né ni goy ni femme"*. On comprend pourtant que dénoncer ce genre d'horreur vers 1940 n'avait rien d'une légitime critique rationaliste, et ne pouvait qu'apparaître comme un appui à l'extermination qui se préparait.

Il y a clairement dans l'islam des idées inacceptables et pas seulement sur les femmes, il y en a aussi sur la liberté de conscience. Il y a des conceptions insupportables dans le christianisme, la femme ayant pour seul "choix" celui d'être putain ou mère.

Remarquons quand même que les religions ne sont pas les seules à véhiculer l'ignoble. Le nazisme n'a pas eu besoin de la religion et celle-ci n'a pas joué de rôle fondamental dans les génocides de la fin du XX^e siècle.

Critiquer les religions, dénoncer la place qu'elles prétendent prendre pour gérer l'enseignement, la santé, l'espace

public est plus que légitime. Défendre les droits des athées et de toutes les croyances minoritaires est un devoir. Il faut rappeler que l'obligation de porter le tchador dans l'espace public iranien est une ignominie qui démontre le caractère dictatorial de la République islamique ou que la quasi interdiction de l'avortement dans une Pologne dominée par l'Église est une atteinte inacceptable aux droits des femmes de choisir.

Mais l'interdiction du voile voulue par Estrosi et Blanquer ou l'expulsion d'élèves portant le turban sikh dans des lycées de Seine-Saint-Denis, sont aussi inacceptables.

"Vivre ensemble dans l'égalité des droits", c'est accepter l'autre. C'est considérer qu'on peut s'enrichir mutuellement dans la rencontre des différences. C'est refuser l'idée absurde et terriblement dangereuse que le seul choix possible, c'est soit de s'assimiler et de faire disparaître sa différence, soit de se séparer. Il y aujourd'hui un certain consensus en France pour penser que l'époque du *"il est interdit de cracher et de parler breton"* fut une profonde erreur. L'injonction que les musulman-es deviennent invisibles est du même ordre.

Quant à la volonté d'interdire à des mamans voilées d'accompagner les sorties scolaires, certain-es la défendent encore, au nom d'une interprétation de la loi très largement contestée, y compris par le Conseil d'État. Ils/elles refusent de voir que cette exigence dénuée de la moindre base légale, heurte les premières concernées, les mamans accompagnatrices et renforce objectivement les adeptes d'une forme de mépris de classe : celle d'une société néo-colonialiste et inégalitaire qui veut imposer ses "normes" à une population dominée. Celles et ceux qui hurlent avec les loups sur cette question ne peuvent pas prétendre *"aider des femmes dominées"*. La première domination, c'est celle d'un colonialisme et d'une société capitaliste raciste.

Si un jour on fait la révolution, on n'interdira pas la cravate, même si elle peut être considérée à juste titre comme un symbole du capitalisme et du patriarcat.

La laïcité est un outil fantastique pour s'opposer aux tentatives des cléricaux d'imposer leur pouvoir et leurs normes. En France, elle a permis de contenir les velléités d'une Église catholique dont la hiérarchie a été systématiquement dans le mauvais camp (contre-révolutionnaire, contre le socialisme, contre les droits des femmes, dans l'Union sacrée, avec Pétain). La laïcité, c'est le libre débat, c'est un outil fondamental pour le "vivre ensemble" dans nos différences.

Mais la laïcité, ce n'est pas l'obligation d'être athée. C'est certes la défense de la mixité, ou celle d'un enseignement qui combat l'obscurantisme, mais ce n'est pas le fait d'attaquer ou de stigmatiser les croyant-es.

Le camp laïque, tellement affaibli par l'amoncellement des lois anti-laïques n'a pas pu ou su dénoncer ce qui s'est fait en son nom : des racistes, des suprématistes et des politiciens ont prétendu défendre la laïcité en tapant sur une seule cible : l'islam. Des féministes prétendent défendre les femmes voilées, surtout pas en leur donnant la parole, mais en parlant à leur place et en les stigmatisant. Ces attaques teintées de mépris postcolonial et de suprématisme n'ont rien à voir, ni avec la laïcité, ni avec le féminisme.

Universalisme, communautarisme... Sortir de l'injonction et de l'hypocrisie

Il y a une croyance fréquente, celle que la notion d'universel est uniquement issue des "Lumières" en Europe.

Il y aurait un vrai travail à faire sur ce que les "Lumières" ont amené de fondamental et sur leurs limites. Cette période de l'histoire européenne met certes en question l'absolutisme et met au premier plan les idées de liberté ou d'égalité.

Elle est restée vague sur l'esclavage. Les premiers abolitionnistes se sont réclamés des "Lumières" mais avec des ambiguïtés certaines. Avec les "Lumières", la bourgeoisie a remplacé l'aristocratie comme classe dominante et le capitalisme a fait un saut qualitatif incroyable. Clairement les "Lumières" étaient nécessaires mais pas suffisantes pour l'émancipation.

Des périodes comme la révolte des esclaves de Haïti ou les révoltes anticolonialistes du Vietnam ou d'Algérie ne puisent pas leurs références dans ce cadre. On doit donc être modeste sur la notion "d'universel".

La construction de ce qu'on considère comme "universel" reste donc liée à des choix politiques. Personnellement, le refus de toute forme d'inégalité (selon le sexe, la couleur de la peau, les choix sexuels, les origines, les croyances, la culture) fait partie de mon "universel". Le droit à avoir les enfants qu'on désire et à ne pas avoir ceux qu'on ne désire pas, aussi bien sûr. Le droit à un niveau de vie décent, à l'éducation, à un travail épanouissant, à un logement digne est tout aussi fondamental. Le droit à une maîtrise collective des moyens de production fait également partie de mon "universel".

L'obligation de s'assimiler à un modèle dominant n'a rien d'universel. L'idée qu'une société doit être "homogène" non plus.

On accuse la population postcoloniale d'être "communautariste", de ne pas adhérer aux "valeurs républicaines". De quoi parle-t-on ?

Dans notre chère République laïque, des millions de personnes sont discriminées au travail, au logement, à l'éducation. Ils/elles sont stigmatisé-es en permanence, insulté-es et méprisé-es, soumis-es aux pires violences policières et à une justice complice. Il est impensable d'avoir un discours vis-à-vis de ces personnes du genre : *"on va vous défendre, mais à condition que vous soyez invisibles, que vous nous ressembliez"*. Cette assignation et ce discours paternaliste sont inaudibles. Des associations antiracistes professant ce que j'appellerais gentiment un antiracisme moral ont perdu le contact avec les victimes du racisme parce qu'elles refusent de leur donner la parole. L'idée qu'il est moralement inacceptable d'accepter la moindre idée ou le moindre comportement raciste ou suprématiste est fondamentale. Elle ne suffit pas.

La seule attitude à mes yeux acceptable c'est : *"nous allons lutter tou.tes ensemble pour défendre les droits de tou.tes, la dignité et l'égalité"*.

Sur l'islamophobie, même certain-es qui reconnaissent qu'il s'agit d'une forme majeure de racisme reculent sur le fait d'accepter que les musulman-es puissent s'organiser. On a pu constater de fortes réticences des partis, des syndicats et des

associations défendant la Palestine quand les "musulman.es" sont descendu-es dans la rue.

En finir avec les faux prétextes

Qu'entend-on souvent :

- *"Soutenir les femmes voilées, c'est faire la promotion du voile !"* Ah bon ? Et soutenir Dreyfus, c'était promouvoir une religion archaïque et misogyne ou c'était soutenir une armée coloniale ? Non, c'était soutenir une victime emblématique du racisme et de la haine.

- *"La religion ne doit pas apparaître dans l'espace public, sinon on brade la laïcité"*. Erreur : la religion n'a jamais disparu de l'espace public. Ce que la laïcité a combattu, c'est la prétention des religieux à vouloir gérer nos vies. La laïcité s'impose d'autant plus qu'elle apparaît comme la garantie du "vivre ensemble". Si elle apparaît comme une idéologie coercitive voulant imposer un modèle unique, on tire contre notre camp.

- *"Les femmes qui portent le voile sont soumises et font du prosélytisme"*. J'invite celles et ceux qui croient en cette légende urbaine à discuter avec ces femmes, à identifier leur "domination" qui ne sera peut-être pas celle qu'on imagine.

- *"On ne peut pas manifester avec des islamistes, des Frères musulmans..."*. De quoi parle-t-on ? Il existe en France des associations musulmanes. Certaines collectent de l'argent pour la Palestine. D'autres assurent la défense juridique des victimes de l'islamophobie. On accuse le CCIF (Collectif Contre l'islamophobie en France) d'être une émanation des Frères Musulmans. D'où sort cette accusation (qui sent particulièrement mauvais quand on sait que notre cher pays soutient et arme la dictature de Sissi qui a multiplié contre les Frères Musulmans les pires atrocités) ? Elle vient de la presse pourrie raciste, celle pour qui islam = islamiste ou Hamas = terrorisme. Celle qui a approuvé dès le départ la "guerre du bien contre le mal" chère au président Bush, le mal étant évidemment l'islam.

- *"Quand on dialogue avec des organisations musulmanes, on leur donne une légitimité"*. Les organisations musulmanes ont leur place dans notre société. Si on a des convictions, on ne doit pas avoir peur de confronter leur discours au nôtre. J'ai été invité au Bourget par l'UOIF (association pour laquelle je n'éprouve aucune sympathie particulière) à une table ronde sur le thème : *"Les Musulmans ne sont pas responsables de l'antisémitisme"*. L'imam de Bordeaux a expliqué que rien dans le **Coran** ne poussait à la haine des Juif/ves et moi, j'ai développé mon discours : juif athée, défendant les droits du peuple palestinien et le vivre ensemble, expliquant que c'est le christianisme et l'Europe qui ont développé l'antijudaïsme. Beaucoup de gens ont découvert avec plaisir un discours non communautaire, antiraciste, laïque et à mon sens universaliste.

Alors il est peut-être temps pour tous les gens de "mon" camp de sortir d'un discours qui se croit progressiste mais qui stigmatise une bonne partie du prolétariat de notre pays. Continuer à s'aveugler ne mène nulle part, sauf à renforcer les fachos.

Le 10 novembre à Paris, beaucoup criaient *"le problème, c'est pas le voile, c'est la misère sociale"* avec la variante *"c'est le grand capital"*. Ils/elles avaient raison.

Pierre Stambul □

Débat

Laïcité : sortir de l'ambiguïté

Viscéralement anti-racistes, nous condamnons sans aucune concession, ni excuse, les déclarations et actes visant des personnes de confession musulmane et leurs lieux de culte ou de sépultures. Pourtant la "manifestation contre l'islamophobie" de ce dimanche 10 novembre a suscité en nous un profond malaise.

Appel clivant

Prendre volontairement le terme controversé d'"islamophobie", a de fait rendu ambigu le but de cette initiative. L'objectif étant de faire reconnaître que *"l'islamophobie est un racisme"*, déplaçant ainsi le combat contre les discriminations subies par des personnes vers une interdiction de critiquer une croyance ainsi sacralisée et à laquelle on assigne une population, pour mieux en exiger ensuite une loyauté envers ses origines, sa religion supposée... et gare aux traîtres !

Au lieu de se centrer sur les humiliations et discriminations subies par les musulman-es, pour unifier les luttes, pourquoi cliver ainsi en reprenant une thématique issue d'une mouvance islamiste étrangère à toute lutte émancipatrice ?

Certes d'aucun-es avancent que le terme d'antisémitisme est tout autant critiquable car il suppose l'existence d'une "race sémite", c'est vrai mais peut-on faire un amalgame avec le plus terrifiant génocide de l'histoire ? Et pourquoi continuer éternellement à mal nommer des faits sous prétexte qu'une erreur a été commise par le passé ? Le choix des mots est aussi un combat éminemment politique, nous ne saurions y renoncer !

Calomnier la laïcité

Évoquer, dans la France de ce début du XXI^e siècle, des lois liberticides visant les musulman-es est tout autant contestable ! On devine combien les intégristes ont dû boire du petit lait et ne manqueront pas d'utiliser cette dénonciation ainsi validée pour calomnier le modèle laïque pourtant revendiqué aujourd'hui dans les rues d'Algérie. L'appel ambigu pour le 10 novembre visait-il la loi du 18 mai 2004 interdisant à l'école les signes manifestant ostensiblement une appartenance religieuse (et non des signes religieux discrets...) ? Alors redisons-le à cette occasion, l'École publique ne saurait être un lieu d'affrontement, au contraire c'est notre appartenance partagée à une humanité commune qui doit être cultivée. Et cette exigence, loin d'être liberticide, est tout au contraire émancipatrice et garante de liberté puisqu'aucun individu, moins encore un enfant, ne saurait être assigné à l'intérieur des frontières de ses origines, sa communauté, la religion de ses parents... Un enfant doit s'ouvrir aux autres, au monde, à l'esprit critique et n'appartient qu'à sa future liberté.

De même, si nous rejetons sans appel toute utilisation de la force, de l'humiliation, de la discrimination... préconisant au contraire l'éducation, la culture, les idées... rappelons

aussi que le voile est un outil de propagande et signe d'asservissement de la femme !

Permettez-moi au passage de m'étonner du paternalisme de certain-es les poussant à toujours vouloir protéger, et même malgré elles, des femmes voilées ainsi assignées à une position d'éternelles victimes. Tout aussi étonnant le fait de nier la réalité de l'aliénation qui touche tout à chacun-e et relativise notre libre arbitre. Dans son livre *Qui a tué mon père ?*, Édouard Louis écrit cette phrase fondamentale : *"Plus rien n'était violent puisque la violence, tu ne l'appelais pas violence, tu l'appelais la vie. Tu ne l'appelais pas, elle était là"*.

Voici qui amène également des progressistes sincères à nier le sens réel du voile, telle Annie Ernaux pour qui j'ai pourtant une profonde tendresse. Mais de quoi parle-t-on en fait ? Je préfère, pour ma part, me référer à des militantes, telles Fatou Sow, sénégalaise, préceuse du féminisme africain, pour qui la laïcité est une condition sine qua non du droit des femmes, musulmane elle-même, et qui déclare sans ambages : *"Il n'y a pas de choix à porter le voile. C'est faux ! Le voile, c'est l'enfermement des femmes !"* (*Le Monde* du 30/11/2019).

La place des femmes

Voilà justement le point nodal !

On peut le mesurer à nouveau à la lecture de *L'Appel laïque* du 9 décembre 2019 à l'initiative de la LDH, de la Ligue de l'Enseignement et de la Libre Pensée.

Un texte certes intéressant – et ne reprenant pas le concept d'islamophobie – mais qui significativement se tait sur le statut et les droits des femmes... dans un but de "consensus large" ?

Ce 10 novembre, significativement aussi, aucun slogan de solidarité avec les femmes qui luttent contre le voile et le système patriarcal, et avec un courage exemplaire et parfois au risque de leur vie, en Iran, en Arabie Saoudite..., qui réclament démocratie et laïcité en Algérie... n'ont-elles pas dû se sentir "lâchées" ?

Savoir raison garder

Nos Ami-es de culture ou de confession juive observent souvent avec soin les actes présentés comme antisémites. Ainsi, les assassinats réalisés par Mohamed Merah à Toulouse en 2012, la tuerie de l'Hyper Casher en 2015, sont clairement antisémites. Le caractère antisémite de l'assassinat de Sarah Halimi en 2017 n'a pas été reconnu comme tel par la justice (l'assassin *"n'était pas conscient de ses actes au moment des faits et que son discernement était donc aboli"*). De même

l'assassinat d'Ilan Halimi état avant tout crapuleux, même si appuyé sur des préjugés (“tous et toutes les juif/ves sont riches”) pouvant tuer.

Cette même lucidité doit être aussi de mise avec les violences visant des personnes musulmanes. Les discriminations par exemple sont au moins aussi largement le fait qu'elles habitent très majoritairement des quartiers de banlieue victimes de relégation.

De même, les lois scélérates liées à l'état d'urgence ont certes, dans un contexte d'attentats djihadistes, d'abord frappé des personnes et familles musulmanes mais ont très vite été utilisées pour réprimer des Gilets Jaunes, des écologistes, des syndicalistes... en fait tout opposant potentiel à la macronie !

On le voit : l'effacement de la question sociale derrière les problématiques communautaires, massivement encouragé par les médias dominants, est un leurre diviseur, surtout à la veille d'un 5 décembre qui va être déterminant pour le mouvement social.

Ce n'est pas ainsi que nous serons entendu-es par la jeunesse des banlieues. Pire, c'est le meilleur moyen de l'égarer, de la perdre, pour elle-même et pour notre cause, dans un borborygme de revendications identitaires et communautaristes.

C'est oublier aussi que toutes les alliances entre progressistes laïques et religieux fondamentalistes ont toujours tourné à l'anéantissement des premiers. Ainsi en Iran, l'Ayatollah Khomeiny au pouvoir réprima très vite tous les mouvements de gauche – ses anciens alliés.

Bref, plutôt que d'attaquer une laïcité certes très largement perfectible, pourquoi ne pas plutôt manifester devant les ambassades de la Birmanie contre la persécution des Rohingyas, de la Chine pour ses camps d'internement des Ouïgours, devant l'ambassade de l'Inde où la politique de Narendra Modi discrimine ouvertement les musulman-es ou de l'Arabie Séoudite et de l'Iran pour dénoncer l'asservissement des femmes et... le port du voile obligatoire !

Ceci dit sans oublier que, dans le même temps, les théocraties se réclamant de l'islam ne se gênent pas pour écraser – et avec quelle violence – toutes celles et tous ceux qui refusent de se couler dans leur moule.

Les deux faces de la même médaille

La France a même plutôt bien réagi aux attentats récents ; de nombreux pays ont sombré dans des spirales de vengeances et représailles inter-communautaires. Rien de tel dans notre pays ! Tout au contraire, les réactions de solidarité ont été quasi-unanimes. Tout comme, entre 1940 et 1945, et malgré le régime de Vichy, la France est le pays qui a le mieux protégé “ses” juif/ves par de multiples actes de courage, souvent anonymes !

Il faut le rappeler, et les traditions laïques en France expliquent à mon sens en partie ces constats certes insuffisants mais allant tout de même dans le bon sens. De ce point de vue, le spectacle d'étoiles jaunes astucieusement falsifiées vues ça et là dans la manifestation du 10 novembre n'est-il pas choquant ?

En fait, la haine anti-musulmane (la provocation à la haine anti-religieuse est d'ailleurs un délit pour lequel Éric Zemmour

a été condamné) provient essentiellement de l'extrême droite, Renaud Camus, inventeur du concept de “grand remplacement”, le Bloc identitaire, Riposte laïque, Éric Zemmour donc, Marion Maréchal et Marine Le Pen... Et **Valeurs actuelles** pour support... Journal dans lequel E. Macron vient d'accorder une longue interview ! Comment s'en étonner ? Le racisme n'a-t-il pas toujours été leur fonds de commerce ? Et le glissement d'un antisémitisme viscéral, mais toujours présent, vers un racisme anti-musulman ne change rien à notre obligation de combattre toujours et sans concession ces mouvements réactionnaires d'extrême droite, l'une des deux faces, avec les intégristes religieux, de la même médaille totalitaire qui s'alimentent les uns les autres.

Il serait ainsi faux de croire que toute la France adhère à ces monstruosité. Dans les faits, il se construit dans notre pays de plus en plus de mosquées avec le soutien de municipalités de tous bords (sauf évidemment le RN), les responsables de ce culte sont reçus, consultés..., les mariages “mixtes” de plus en plus nombreux... et toutes ces évolutions ne soulèvent guère d'hostilité.

On pouvait craindre encore que le mouvement des Gilets Jaunes cède aux sirènes de Marine Le Pen, ce ne fut pas le cas !

Rappelons, de plus, que dans le monde, les musulman-es sont essentiellement victimes d'autres musulman-es, faudrait-il l'oublier ?

Peut-on encore en débattre ?

Certes il serait légitime de débattre de tout cela... mais débattre, est-ce calomnier voire salir des supposés “laïcards” comme Henri Pena-Ruiz et Ariane Mnouchkine ? Comportement étonnant au moment même où ce débat est porté y compris par des musulman-es. Ne citons que deux exemples, Rachid Benzine, islamologue : “[...] *Les musulmans ont leur part de responsabilité dans les clivages qui sont en train de s'accroître. À force de dire que tous ces attentats « ne sont pas l'islam », alors qu'ils sont aussi l'islam (mais la part noire de l'islam, car toute réalité a ses lumières et ses obscurités), ils se sont interdits d'engager une réflexion critique sur eux-mêmes [...]*” (**Le Monde**, 9/12/2019). Farid Abdelkrim, comédien et ancien membre des Frères musulmans décrit le port du voile s'inscrivant “[...] *dans un discours imaginé et fomenté par des hommes, puis repris par des femmes [...]*” (**Le Monde**, 28/10/2019) et approuve l'analyse du sociologue Omero Marongiu-Perria : “[...] *Le curseur a bougé. Un musulman qui cherche aujourd'hui à s'informer sur la religion trouve sur le marché un discours d'inspiration salafiste et des infrastructures sur le terrain issues de la matrice frériste, même s'il ne s'en rend pas compte [...]*” (**Le Monde**, 28/10/2019).

Ce débat serait pourtant indispensable et urgent tant toutes ces dérives, “le déclin”, voire “la disparition de la gauche” selon **Charlie Hebdo**, prennent leur racine dans l'oubli et l'abandon de la question laïque pourtant fondamentale, mais désormais absente des motions syndicales, des programmes politiques...

Dans le même rassemblement contre l'islamophobie à Amiens, le journaliste du **Courrier Picard** décrit une gamine d'une dizaine d'années arborant une pancarte “*J'ai le droit de porter un voile !*”. Image glaçante d'une enfance manipulée et instrumentalisée. Puisse-t-elle enfin réveiller la conscience de la gauche et des laïques !

Jean-Michel Bavard, Le Chahut,
le 22-11-2019 □

Congrès de la FSU

Un congrès en demi-teinte

Ce congrès s'est déroulé du 9 au 12 décembre dans le contexte particulier de la mobilisation massive contre le projet de retraite par points, lancée par les grèves et manifestations exceptionnelles du 5 décembre. Il s'est déroulé dans des conditions difficiles pour Émancipation, la moitié de notre délégation ayant légitimement choisi de rester sur le terrain des luttes où elle était investie.

L'ouverture du congrès le lundi 9 décembre laissait augurer d'un congrès catastrophique, avec une introduction aux débats lénifiante de Bernadette Groizon, la secrétaire générale, et surtout le refus de bouleverser l'ordre du jour rituel du congrès pour placer l'action au cœur des débats puis une limitation drastique du nombre d'intervenants destinée à brider la parole, en particulier des tendances minoritaires et des dissidences au sein d'U&A.

Toutefois notre intervention, avec celles de certaines sections départementales, de Front Unique et parfois de l'École Émancipée (globalement assez transparente de même qu'URIS) tentait de transformer le débat sur le bilan des trois années écoulées en débat sur l'action. À la tribune, Jacques Lacroix annonçait un aménagement de l'ordre du jour pour laisser la place à la manifestation du 10 et laissait ouverte une possibilité pour celle du 12 (qui finalement s'est réduite à une sortie de 30 minutes avec drapeaux et banderoles devant le Palais des Congrès).

Les débats en commissions sur les quatre thèmes du congrès ont été beaucoup plus ouverts, et ont confirmé que certaines de nos propositions avaient été reprises dans les sections départementales, en particulier celles portant sur l'abrogation des réformes récentes.

De rares surprises

Les débats et les votes en plénière ont ensuite donné lieu à de rares surprises. Parmi les amendements qui n'avaient pas été retenus ou reformulés par la tribune, très peu ont été votés. Seul fait notable, dans le thème 1 (**Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social**) : nous avons retiré nos amendements demandant la nationalisation laïque sans indemnité ni rachat des établissements privés, pour nous joindre à l'amendement soutenu par les Sections départementales 12, 17, 31, 44, 47 et l'École Émancipée, rédigé ainsi: "Pour lutter efficacement contre les inégalités scolaires, la mise en concurrence entre les établissements doit cesser. Cela passe par la fin du dualisme public/privé dans l'éducation : la FSU revendique la nationalisation des écoles privées sans rachat ni contreparties au sein du service

public dont les moyens doivent être abondés pour donner à toutes les jeunes les conditions pour réussir".

Les votes ayant donné 272 pour (soit 51 %), 218 contre, 44 abstentions et 51 refus de vote, la tribune proposait une rédaction adoptée avec 574 pour, 2 contre, 6 abstentions et 21 refus de vote : "La FSU revendique la fin du dualisme scolaire dans la perspective de la nationalisation laïque des écoles privées sous contrat".

Notre amendement demandant la suppression des évaluations nationales et appelant à leur boycott n'a pas été adopté, mais a fait aussi un bon score : 85 pour, soit 16,5 %.

On a pu aussi noter l'incohérence de l'École Émancipée, qui défend dans ses interventions l'école polytechnique et polyvalente, mais qui ne dépose ni amendements ni motions et qui refuse de voter les nôtres qui défendent pourtant le même point de vue.

Sur le thème 2 (**La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne**) l'enjeu principal portait sur la lutte contre la précarité. Notre amendement demandant l'arrêt du recrutement de personnels précaires et la titularisation immédiate sans condition de concours ni de nationalité de celles et ceux qui sont déjà employé-es a fait aussi un bon résultat, avec 81 pour.

Sur le thème 3 (**Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique**), là aussi plusieurs de nos propositions ont été adoptées. Les oppositions se sont surtout cristallisées sur la question du droit de vote des étrangers. L'amendement qui demandait ce droit à toutes les élections n'a pas été adopté, il a tout de même obtenu 245 pour, 246 contre, 95 abstentions, 49 refus de vote.

Dans le thème 4 (**Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien**) notre amendement sur le mouvement des Gilets jaunes a obtenu 83 pour, 411 contre, 5 abstentions et 123 refus de vote (principalement de l'ÉÉ et de FU).

Front Unique a proposé une motion contre la syndicalisation des policiers, que nous avons été seuls à soutenir, alors même qu'Olivier Sillam (École Émancipée)

était intervenu pour dénoncer son interpellation et sa mise en accusation par la police à l'occasion d'une manifestation à Nice, l'ÉÉ refusant une fois de plus de voter.

Une note plus optimiste

Ce congrès s'est terminé sur une note plus optimiste qu'à son début.

Le vote sur les modifications statutaires qui favorisent la place des femmes dans les instances nationales de la FSU a été l'occasion pour Front Unique de s'illustrer en étant la seule tendance à voter contre, tandis que la chorale de l'ÉÉ entonnait l'hymne des femmes. C'est à leur intervention la plus marquante du congrès.

Le débat sur le texte action nous a permis de contribuer, avec d'autres, à infléchir positivement le texte du secrétariat général, qui intègre la grève reconductible (même si la FSU n'y appelle pas explicitement).

FU s'est à nouveau signalé en intervenant contre la grève reconductible, à laquelle cette tendance oppose la manifestation centrale devant l'Assemblée nationale.

Notre amendement concernant le refus des discussions et concertations a été soutenu par FU et URIS, mais n'a recueilli que 39 voix. Celui portant sur la création de caisses de grèves en a obtenu 111.



Le congrès s'est achevé sur un discours de clôture du nouveau secrétaire général, Benoît Teste, nettement plus offensif que le discours introductif. Maintenant nous attendons de la FSU qu'elle passe aux actes. Notons qu'à ce jour, la FSU soutient la grève reconductible sans y appeler, et qu'elle a refusé de participer au Conseil Commun de la Fonction Publique pour dénoncer la politique du gouvernement et... la dégradation du dialogue social.

Raymond Jousmet □

Sur les caisses de grève

Dans les établissements, nous constatons la difficulté de mobiliser les collègues du fait de la contrainte de nos salaires. Il est donc nécessaire d'obtenir un rattrapage sur les salaires lié au gel du point d'indice, pour favoriser les mobilisations futures.

Cependant, dans l'immédiat, contre la réforme des retraites, il est nécessaire de constituer des caisses de grèves.

Lors des mobilisations contre les réformes du lycée et Blanquer, nous avons constitué à Dijon une AG soutenue par les organisations syndicales (FSU, CGT, Sud, FO, CNT). Cette AG a mobilisé de nombreux collègues lors de la grève de la rétention des notes du bac et l'AG a alors décidé de constituer une caisse de grève. Nous avons récolté 3600 €. Réunis en AG, nous avons décidé, en toute transparence, de l'utilisation de l'argent : 100 € par gréviste de trois à quatre jours. Le restant a été conservé pour l'organisation et le soutien, notamment, aux luttes à venir comme la réforme des retraites.

En parallèle, la chaîne des bahuts, coordination nationale contre les réformes Blanquer, a aussi, par la même occasion, créé une caisse nationale qui a récolté 39 350 € et a reversé 35 552 € pour les grévistes à hauteur de 27 € par personne et par jour soit 1270 jours de grèves. Le reste a été utilisé pour les transports et les aides juridiques aux lycéen·nes.

Ces caisses ont pleinement soutenu le mouvement sans précédent dans l'Éducation nationale et a encouragé les collègues à participer au mouvement.

Plus récemment dans l'Eure et la Seine-Maritime, les fédérations syndicales FO, FSU, CGT Educ'action, Sud éducation, ont créé et gèrent une caisse de grévistes engagées contre la réforme des retraites par points.

Ces pratiques se généralisent et, on le voit ce matin, de nombreuses caisses sont déjà créées à l'échelle des établissements, des villes et départements. Les syndiqués à la FSU sollicitent la création de telles caisses.

Si la FSU passe à côté de la création des caisses de grève, elle se prive d'une forme de participation au mouvement social et d'une possibilité d'améliorer la syndicalisation. Oui à la participation pleine de la FSU aux caisses de grève !

Marine Bignon □

Tract distribué par Émancipation à l'entrée du congrès

À situation exceptionnelle, congrès exceptionnel

L'appel des transports, RATP, puis SNCF à la grève illimitée jusqu'au retrait du plan Macron-Delevoye était connu depuis l'impressionnante grève semonce de la RATP en septembre. Malgré tout, ce sont des considérations statutaires et financières qui ont conduit l'exécutif de la FSU à ne pas reporter ce congrès, prévoyant ainsi qu'il serait profondément perturbé, du fait de l'absence de transports et de l'impératif pour les militant-es d'être sur le terrain pour prendre toute leur part dans cette mobilisation dont l'importance et les enjeux n'échappaient à personne.

À présent que nous y sommes, le 5 a bien été historique et ses suites s'annoncent du même ordre, avec les impressionnants taux de grévistes, la diversité des publics touchés du privé comme du public, la participation très forte de l'éducation qui a surpris tout le monde, les manifestations énormes par le nombre et le dynamisme, égalant ou dépassant décembre 1995 et 2003.

Le gouvernement a été pris de court par le million et demi de manifestant-es, alors qu'il en prévoyait 300 000 (du fait, sans doute, de sa dangereuse et spectaculaire dissuasion policière), par les reconductions massives y compris dans des secteurs où on n'avait jamais vu ça. En mauvaise posture, il manie les carottes les plus improbables et le bâton policier de plus en plus violent contre les lycéen-nes et les manifestations. Mais en vain, la mobilisation s'enracine et s'étend.

Devant ce mouvement exceptionnel, qui dépasse tous les pronostics et s'apparente d'emblée aux grandes luttes qui ont permis de gagner ou de conserver les acquis actuellement attaqués par Macron, il est inconcevable et ne serait pas compris que le congrès se déroule comme d'habitude, avec une déclaration solennelle introductive, une rapide participation à la manif locale du mardi et des discussions thème par thème sur tous les développements des pré-rapports. Et surtout, avec un débat action en fin de semaine pour faire l'histoire d'une mobilisation qui se sera construite sans nous, sans une bonne partie des militant-es d'un des secteurs les plus engagés, parce que le plus attaqué.

À défaut d'avoir été reporté,

le congrès doit à la fois permettre :

- **de traiter au plus vite de l'action** et donc dès ce lundi après-midi pour lancer un appel clair à la

reconduction dès mardi, ce qui permet de libérer le vendredi pour que les 700 militant-es présent-es au congrès, puissent rejoindre plus rapidement leurs départements. Et ainsi qu'ils et elles puissent reprendre au plus vite leur place dans cette lutte déjà puissante, mais qui a encore besoin du soutien et de la participation des structures syndicales dont ils/elles ont la responsabilité, et de chacun-e dans les AG d'établissements, de villes, départementales ou régionales et dans son quartier ;

- **de débattre et trancher sur les questions essentielles le plus directement en rapport avec le mouvement et avec les attentes qui s'y expriment : les retraites, les salaires et les garanties sociales, les conditions de travail et bien sûr les modalités de lutte** avec les incontournables évolutions liées à la forme du mouvement et à sa force : revendications pour unifier la riposte, retrait et abrogation ; temps forts de grève/grève reconductible/grève jusqu'à satisfaction ; rapports syndicat/AG/coordinations/comités de grève ; caisses de grèves ; concertation/négociations ; lutte contre la répression policière, judiciaire et administrative... Toutes ces questions se sont posées lors de la grève du bac et se posent de plus en plus dans les AG aux différents niveaux. Plus la FSU y répondra rapidement et clairement, même éventuellement avec des questions qui resteraient en débat, mais après qu'elles aient été approfondies par des arguments travaillés qui ne soient ni d'autorité, ni de simple majorité, moins la fédération aura à être inquiète de retrouver une large confiance des personnels. Une confiance qui se traduise par la syndicalisation et la militance, particulièrement des jeunes, plutôt que dans des élections paritaires de plus en plus vidées de leur sens. Et d'ailleurs, à ce sujet il convient de convoquer un congrès extraordinaire le plus rapidement possible pour décider des orientations non directement en rapport avec la mobilisation engagée comme par exemple la forme de syndicalisme à mettre en œuvre face aux conséquences de la loi de transformation de la Fonction publique sur le paritarisme.

L'action doit être traitée dès ce lundi après-midi pour libérer le vendredi et permettre aux militant-es de retourner plus rapidement sur le terrain, tout en laissant un temps suffisant au congrès pour avancer sur les questions les plus urgentes concernant le mouvement en cours et pour participer réellement aux manifestations locales du 10 et du 12 décembre.

La FSU doit se prononcer pour le retrait du projet de retraite à points Macron-Delevoye, qui n'est ni amendable ni négociable

Le projet Macron vise à diminuer les retraites et à récupérer la masse énorme d'argent des retraites pour le faire travailler, non pas pour les retraité-es actuel-les ou futur-es mais pour la finance. Et c'est là un pan essentiel de la guerre de classe que mène le capitalisme dans le monde, incarnée en France par Macron, la marionnette que celui-ci a construit.

Cette réforme est essentielle pour le capitalisme et le patronat, c'est la raison pour laquelle Macron tente de diviser le front de lutte par le flot de mensonges dans la presse aux ordres et dans les concertations avec les syndicats, par des promesses sectorielles (conserver leurs avantages aux forces de répression, à l'armée et aux syndicats les plus prompts à se désolidariser du mouvement) et par la répression de la mobilisation (notamment des manifestations pour dissuader d'y participer).

La FSU doit contribuer à généraliser la grève, en étendant la mobilisation

Il est urgent de renforcer et d'étendre le mouvement pour aller vers la généralisation de la grève, ce qui suppose :

- d'appeler à la grève reconductible à partir du mardi 10 décembre ;
- de favoriser, si possible avec les intersyndicales de lutte, à tous niveaux, l'auto-organisation de la grève par des AG de délégué-es mandaté-es, des comités de grève en les coordonnant à chaque fois que possible géographiquement et sur le plan interprofessionnel.

- avec des revendications claires et qui favorisent l'unité public-privé : retrait du projet Macron et refus de tout système à points, pas touche au code des pensions, ni aux régimes spéciaux. Amélioration des retraites pour tou-ttes : retraite à 60 ans maximum, après 37,5 annuités, à taux plein, calculé sur les six derniers mois dans le public et les dix meilleures années dans le privé ;

- de maintenir dans la lutte, à tous niveaux des établissements, écoles ou services jusqu'au national, en plus des exigences sur les retraites, les revendications les plus unifiantes pour améliorer les conditions de travail et de vie de chaque secteur. Cela permet d'augmenter la participation de chacun de ces secteurs et donc la force du mouvement. Et il est clair qu'un premier recul de Macron sur les retraites ouvrirait de toutes autres perspectives de luttes pour imposer ces revendications ;

- de renforcer les liens interpro pour unifier et étendre le mouvement, soutenir les secteurs non encore mobilisés ou plus difficiles à mobiliser parce que "sans" (logis, travail, papiers...), précaires ou soumis à forte répression (jeunes, quartiers populaires, femmes de chambre des hôtels de luxe.) ;

- d'intégrer dans la plate-forme revendicative le refus de la répression policière, judiciaire, administrative ;

- de favoriser la convergence de toutes les luttes, de toutes les façons différentes d'être dans la lutte, sans les opposer. De s'adapter à des situations très vite changeantes et ne pas hésiter à innover dans les formes de lutte ;

- de mettre en place des caisses de grève.

Émancipation tendance intersyndicale □



Motion Émancipation thème 4 :

Pour un syndicalisme de lutte de classes

Pour l'indépendance de classe

Pour le congrès de la FSU, le syndicalisme est fondé sur la reconnaissance d'un fait qui structure la société : l'opposition entre classes sociales aux intérêts antagonistes. Le syndicalisme agit donc dans une société fondée sur le mode de production capitaliste, mais n'a pas vocation à s'y intégrer comme élément de stabilité sociale et politique. Partant des intérêts matériels et moraux du salariat, il a vocation à dépasser les divisions professionnelles, sectorielles, ou orchestrées par les classes dominantes (oppressions racistes, sexistes, inégalités et discriminations en tous genres) : à rassembler l'ensemble du monde du travail pour défendre ses intérêts généraux et de classe dans la double perspective définie par la **Charte d'Amiens** :

- revendications immédiates concernant les conditions de travail au sens large ;
- perspective anticapitaliste impliquant la collectivisation des grands moyens de production et d'échanges.

L'indépendance syndicale, contre l'intégration dans l'appareil d'État

Pour préserver ses profits, le patronat et son serviteur Macron entendent poursuivre jusqu'au bout la destruction de tous les acquis collectifs arrachés par les luttes antérieures et inscrits dans le **Code du Travail**, dans le statut des fonctionnaires (ou dans celui des salariés d'établissements publics : RATP, SNCF...). Vecteurs de la solidarité de classe entre les salarié·es face au patronat et à l'employeur, ces acquis contribuent à créer un rapport de force permettant de limiter l'exploitation du travail salarié. Pour le patronat, tout cela doit disparaître afin de restaurer une concurrence exacerbée entre les salarié·es favorisant une réduction drastique du "coût du travail".

Dans le même temps, il s'agit pour le gouvernement d'affaiblir le potentiel de lutte dont est porteur le syndicalisme. Le pouvoir capitaliste cherche à y parvenir par divers moyens, en particulier :

- par la répression et la criminalisation du syndicalisme. La FSU dénonce toutes les menaces contre les droits syndicaux et le droit de grève, et soutient les personnels victimes de cette répression ainsi que toutes celles et tous ceux qui sont poursuivi·es ou sanctionné·es pour leur participation à des mobilisations. Elle exige l'abrogation de toutes les lois liberticides, à commencer par la loi "anticasseurs", la levée immédiate de toutes les sanctions portées à l'encontre des personnels mobilisés contre les attaques gouvernementales.

- mais aussi en neutralisant le rôle revendicatif des organisations syndicales, par leur intégration accentuée dans les institutions étatiques. Un biais privilégié pour cela est le développement des instances de "dialogue social" qui n'offrent pas de possibilités pour la défense des droits des personnels, alors que dans le même temps les instances paritaires liées aux garanties statutaires sont vidées de leur contenu.

Pour la FSU, le rôle du syndicalisme n'est pas de cogérer la régression sociale, ni de participer à la production de lois ou textes réglementaires défavorables aux droits des salarié·es. Il est de faire valoir les revendications des personnels.

C'est pourquoi, le congrès de la FSU se prononce pour la rupture des "concertations" avec le gouvernement, et avec toutes les "instances de concertations" mises en place par les lois antisyndicales de 2008-2010 (notamment les accords de Bercy sur la représentativité syndicale et le dialogue social). Il exige l'abrogation de ces lois. Parce que les intérêts des personnels sont en contradiction avec ceux du patronat et de tout gouvernement à son service, plutôt qu'une intersyndicale se soumettant aux règles de la "concertation" sur les projets du gouvernement, la FSU doit mettre en avant les revendications des personnels. La défense des statuts en est le cœur, d'où l'exigence d'abroger toutes les mesures qui les ont mis en cause. La FSU œuvre à la réalisation de l'unité sur ces bases pour un combat affrontant le gouvernement.

Pour un syndicalisme de lutte, pour l'unité des personnels

Au-delà de cette exigence immédiate, il s'agit pour le syndicalisme de s'inscrire dans une riposte globale et inter-professionnelle, pour infliger une défaite au gouvernement au service du capitalisme :

1) l'auto-organisation des personnels

La question des pratiques syndicales, des formes de luttes, est par conséquent décisive. Les luttes survenues ces dernières années ont bien montré le rôle joué par les Assemblées générales d'une part, la nécessité de la grève reconductible dans la perspective de la grève générale d'autre part. Pour gagner dans un affrontement d'ampleur, la conduite de la lutte doit être assurée par les personnels eux/elles-mêmes, grâce aux instruments qu'ils/elles se donnent : les Assemblées générales souveraines et décisives, AG d'établissements, mais aussi dans les localités et les départements, structurées sur une base démocratique

(délégués d'établissements) et en association avec les organisations syndicales.

Dans cette optique, le rôle des syndicats n'est pas de combattre le pouvoir des structures d'auto-organisation, mais au contraire de se mettre au service des luttes : en centralisant et diffusant l'information, en mettant en mouvement les secteurs qui ne sont pas encore dans l'action. Soutenir l'auto-organisation des luttes ne signifie pas pour autant minimiser l'importance des syndicats, qui constituent l'outil de défense collective indispensable pour les salarié.es.

2) penser la convergence des luttes

La mobilisation peut prendre des formes différentes des formes d'action syndicale classiques, tout en abordant des questions et des revendications proches (actions de désobéissance civile, mouvements de protestation comme les Gilets

jaunes). Le rôle des organisations syndicales est de favoriser les initiatives de convergence, pour créer les conditions d'une lutte générale contre la politique du gouvernement.

3) transformer la FSU

Or la FSU, par ses statuts, est une juxtaposition de syndicats nationaux souverains, syndicats de métiers ou de catégories ; cette structuration divisée, isole voire oppose les personnels et leurs syndicats (sur la décentralisation, les "réformes" libérales de l'éducation...), pour finalement entraver les mobilisations. La FSU doit donc changer ses structures et ses statuts au service de l'unité des personnels, en s'organisant sous la forme d'une fédération de syndicats généraux, regroupant sur une base géographique toutes les catégories de personnels de l'Éducation (sections locales, départementales).

Émancipation tendance intersyndicale ☐

Sur le rapport entre syndicats et Assemblées générales

L'assemblée générale, à l'échelle du lieu de travail, permet aux salarié-es de décider des actions à mener, de s'organiser pour les mettre en œuvre, et de contrôler collectivement le déroulement de leur mobilisation. C'est par la même occasion un espace dans lequel ils et elles peuvent s'approprier les revendications et modes d'action proposés par les organisations syndicales, qu'elles et ils soient syndiqué-es ou non. C'est aussi un espace qui doit permettre de réunir les différentes catégories de personnels qui partagent un même lieu de travail, même si ces catégories ne sont pas syndiqué-es par les mêmes organisations, y compris au sein de la FSU.

Cependant, dans une mobilisation qui dure, qui cherche à se renforcer et à s'étendre, les assemblées générales ne peuvent pas rester circonscrites à un unique lieu de travail. Elles doivent aussi se tenir à une échelle géographique plus large, à travers le mandatement de délégué-es d'établissement. Nous l'avons vu l'an dernier : la mobilisation contre les réformes Blanquer s'est souvent appuyée sur des AG de ville, de bassin, départementales, voire académiques ou régionales. Elles étaient parfois appelées par des sections de nos syndicats, seules ou au sein d'intersyndicales, et souvent investies par nos adhérent-es et militant-es.

Ces AG ont souvent contribué à donner confiance aux collègues et à coordonner leurs initiatives, tout en tenant compte des niveaux de mobilisation hétérogènes dans les établissements, en proposant des modalités d'action variées. Elles ont aussi aidé à la coordination du premier degré et du second degré, notamment face à la mal nommée "loi pour une école de la confiance" qui déployait ses attaques de la maternelle au lycée. Il faut enfin souligner le rôle des assemblées de correcteurs et correctrices du baccalauréat qui ont largement contribué, avec le soutien de l'intersyndicale, à mettre Blanquer en difficulté fin juin et début juillet.

Dans la mobilisation actuelle pour les retraites, la tenue d'AG interprofessionnelles sera également utile, pour aider à concrétiser partout la convergence des professions et des secteurs en lutte.

Ceci étant posé, la question qui surgit est alors celle de l'articulation entre ces assemblées générales et nos structures syndicales, trop souvent perçues comme antinomiques. Cette antinomie n'est pas une fatalité, pour plusieurs raisons. Dès lors que nos syndicats contribuent à leur organisation, proposent des lieux et des moments pour les tenir, en diffusent l'information, les AG n'apparaissent pas comme des alternatives aux syndicats, mais comme un outil d'organisation proposés par eux. Et lorsque nos sections syndicales ne sont pas à l'origine des AG, nous devons aussi y prendre part ; pour rester au contact de tou-ttes les collègues mobilisé-es, syndiqué-es ou non ; pour mettre nos forces et nos ressources au service de leur mobilisation ; pour participer à l'élaboration des décisions qui y sont prises.

La défiance d'une partie de nos camarades à l'égard des AG repose souvent sur la crainte qu'elles deviennent des formes anti-syndicales, remettant en cause le bien-fondé de nos organisations, ou sur la crainte qu'elles deviennent des lieux d'agitation, s'adonnant à des surenchères déconnectées de l'état réel de la mobilisation sur nos lieux de travail. Mais lorsque ces risques existent, la meilleure façon de s'en prémunir n'est pas de boudier les AG. C'est plutôt par notre investissement en leur sein que nous contribuerons à en faire des outils démocratiques, efficaces pour les luttes, et intelligemment articulés au travail de nos syndicats.

En tant que militantes et militants syndicaux, nous avons besoin d'Assemblées générales, et les Assemblées générales ont besoin de nous. Nous voulons faire reculer Macron ; nous ne pouvons pas nous permettre de négliger un tel outil à notre disposition.

Renaud Charasse ☐

Impression de congrès

Le Congrès de la FSU 13 vient de s'achever et le bilan n'est pas mauvais sur le fond pour Émancipation si l'on songe aux amendements adoptés, aux motions votées. Sur la Palestine, le nucléaire, nos points de vue deviennent majoritaires et certaines de nos propositions, sur la Catalogne par exemple reçoivent un accord presque unanime. Mais, sur la forme, le fonctionnement syndical interroge.

Il y a les “pros” à la tribune, et celles et ceux qui ne rentrent pas dans le cadre peuvent être sévèrement tancé-es... ou pas entendu-es du tout. Quelques exemples de demandes pourtant recevables par Unité & Action : une sur la féminisation des textes est rejetée avec un certain agacement : impossible, à ce stade, cela représenterait trop de travail ! Par ailleurs, un camarade propose une minute de silence pour les mort-es en lien avec le mouvement social : c'est comme s'il n'avait rien dit. Un autre évoque avec enthousiasme les mobilisations des Gilets jaunes, notamment à Martigues où il milite. Cela tombe à plat. D'ailleurs les Gilets jaunes sont quasiment absents des réflexions syndicales. On a l'habitude d'un système hiérarchisé, pyramidal dans le syndicalisme (et à bien d'autres niveaux, politiques ou associatifs), alors même que les gens sont de moins en moins formés (ou formatés) par des partis ou des organisations à la discipline stricte. Les Gilets jaunes ont montré qu'un mouvement social pouvait s'inscrire dans la durée – malgré la répression policière acharnée et la déferlante médiatique à leur rencontre – sans l'appareil bureaucratique qui caractérise les syndicats en général, et la FSU en particulier : leaders, décharges, subventions, locaux dédiés, moyens financiers pour les camions, les sonos tonitrueuses, les journaux, les déplacements, les accessoires... et sans toutes ces structurations qui filtrent la parole, la canalisent, et l'assèchent parfois.

S'exprimer, un exercice difficile

Car comment s'exprimer dans ces conditions ? Les responsables parlent longuement, en début de séance, quand l'assistance est concentrée. Les simples militant-es ont deux minutes, trois au maximum, ce qui exige une grande capacité de synthèse, d'autant plus que l'ordre d'intervention se décide à la tribune : si l'on n'est pas soi-même très expérimenté-e, l'exercice est difficile à maîtriser en fonction du déroulement des débats. Sans doute les congrès ne concernent-ils pas l'ensemble des adhérent-es, mais nombre de réunions syndicales fonctionnent sur ce même mode : tour de parole rigoureux, temps drastiquement minuté quand les responsables ont eu une heure ou davantage pour un exposé très approfondi. Si les tendances ont droit à la parole, il y a des moyens de marginalisation ; faute de parité, on

note que les femmes s'expriment moins que les hommes dans des professions pourtant très féminisées. Et puis, les expert-es, les chevronné-es sont plus à l'aise que les jeunes ou les non spécialistes, c'est-à-dire presque tout le monde : il faut s'approprier les codes, connaître les sigles, comprendre les enjeux pour ne pas se laisser manipuler. Outre les questions de fond (maintien de concertations avec un gouvernement qui ne négocie jamais, routine et ritualisation d'actions inefficaces...), les questions de formalisme peuvent aussi éloigner les salarié-es du syndicalisme et décourager les plus volontaires. Nombre d'initiatives originales vont alors se développer hors champ syndical, dans des collectifs, des coordinations ; les Nuits debout, les Gilets jaunes, plus ponctuellement les Stylos rouges répondent certainement à ces besoins d'expression spontanée, et de créativité dans le mouvement social.

S'ouvrir à des modes de fonctionnement moins rigides

L'outil syndical reste un acquis essentiel, mais il lui faudrait s'ouvrir à des modes de fonctionnement moins rigides, avec des espaces où chacun-e, quel que soit son statut, pourrait s'exprimer librement, sans être interrompu-e, recadré-e, critiqué-e. J'ai le souvenir de ma première intervention dans une Assemblée générale gérée syndicalement ; personne ne me connaît mais je m'inscris quand même. Une heure passe, puis deux... je vérifie que je n'ai pas été oubliée et constate avec surprise que nombre d'orateurs arrivés bien après moi sont invités à prendre la parole, mais ce sont des “ténors” (des hommes, si ma mémoire est bonne). Lorsque mon tour vient, en fin d'après-midi, la salle est presque vide !

À d'autres époques, on pouvait accepter de rester dans l'ombre quelques mois, quelques années... aujourd'hui l'envie d'une démocratie plus directe est forte, et les militant-es déçu-es par des pratiques trop autoritaires risquent de renoncer à s'inscrire dans le mouvement syndical.

Marie-Noëlle Hopital □

Désobéir est parfois un devoir

Ce présent ouvrage paraît dans un contexte qui voit un nombre exponentiel de résistances, suivies le plus souvent d'actes de désobéissance. Selon le contexte médiatique, ils sont plus ou moins connus et nous touchent de plus ou moins près. Il est question de réchauffement climatique, de souffrance au travail ou tout simplement de désespoir humain. Ce phénomène touche aujourd'hui tous les milieux. Les services publics n'y échappent pas, l'Éducation nationale non plus avec la mise en lumière récente du suicide d'une directrice d'école.

Il ne m'était pas possible de conserver pour moi cette expérience de désobéissance, et ce que j'ai pu en tirer en termes de compréhension de cette problématique, sans la livrer au public, notamment à celles et ceux qui veulent sortir de l'obéissance et relever la tête. Le fait d'avoir dessiné des perspectives susceptibles d'apporter des moyens aux individus qui veulent reprendre leur vie en main est également une des raisons de la sortie de cet essai.

La légitimité face à la légalité

Au cours de ma carrière d'enseignant-formateur, et donc en tant que fonctionnaire, je me suis retrouvé engagé dans la désobéissance à des réformes prônées par mon institution. Fort de mes valeurs et de mon éthique professionnelle, je me suis confronté alors au combat de la légitimité face à la légalité. J'ai rejoint le réseau des enseignants et enseignantes en désobéissance et nous allons ainsi, au nom de la démocratie critique, de la résistance éthique, nous opposer de manière ouverte aux mesures en question (évaluation, fichage, etc).

La partie centrale du livre décrit de manière plus précise cette désobéissance à travers la lutte collective des enseignants ; on y retrouve également l'affrontement personnel, professionnel face à ma hiérarchie. Devant l'obéissance hiérarchique, la soumission aux injonctions, nous avons opposé notre responsabilité professionnelle, notre loyauté aux missions de service public, notre cohérence entre pratiques et valeurs.

Les piliers de l'obéissance

À partir de cette expérience, j'ai tenté d'analyser les instruments de soumission des individus face au pouvoir, les grands principes qui font que chacun, aujourd'hui dans nos sociétés, se retrouve dans l'obligation d'obéir. À travers les principales références de la désobéissance civile et civique, j'ai repéré ce que j'ai nommé "les piliers de l'obéissance" identifiés notamment à travers le système hiérarchique, le poids de l'évaluation, la montée de l'individualisme, la perte des valeurs et de l'éthique.

Et enfin, j'ai dessiné quelques perspectives pour l'avenir dans le cadre de réelles alternatives permettant à l'humain d'exercer sa pensée au sein d'une société organisée sur des valeurs de respect, de responsabilisation, de coopération et

d'émancipation. Il s'agit alors d'envisager notamment l'élaboration d'une intelligence collective, une évaluation basée sur un paradigme radicalement différent, la réinstauration d'un ancrage sur les valeurs.

Le principe de la formation est également posé, non plus via une conformation des esprits mais bien en développant le principe d'autorisation afin d'engager chacune et chacun à trouver une réelle autorité sur son métier, sa vie.

En espérant que cet ouvrage donne des envies de libérer la parole et d'agir à la fois pour soi et dans le collectif.

Une 4^{ème} de couverture écrit par Philippe Meirieu

Dans le tourbillon de mesures technocratiques et démagogiques qui fait fonction aujourd'hui de "politique scolaire", il fallait la lucidité et le courage de François Le Ménahèze pour nous rappeler à notre devoir de résistance. Résistance à la dictature du contrôle de conformité qui se fait passer pour de l'évaluation. Résistance aux injonctions de circonstance qui oublient les textes fondateurs de notre École. Résistance à la pédagogie paresseuse de la sélection qui s'exonère du principe d'éducabilité de chacune et de chacun. Résistance à l'individualisme et à la concurrence sous toutes ses formes qui foulent aux pieds les promesses fondatrices de notre République.

François Le Ménahèze rappelle ici que ce qui fait de l'enseignant un homme debout, un véritable "instituteur" qui "institue l'humanité dans l'homme", exige de lui une éthique exigeante, qui refuse de coopérer avec tout ce qui dégrade l'entreprise éducative. Son livre de "désobéisseur" est un véritable livre d'obéissance : à l'essentiel.

François Le Ménahèze □

Déjà auteur d'un roman, *L'École nous donna des ailes*, L'Harmattan, 2016 et co-auteur au sein d'un ouvrage pédagogique collectif *Ouvrons des pistes... Itinéraires de 10 enseignants Freinet*, CHT Nantes, 2016.

Son blog : www.lemenahezefrancois.ekablog.com

◆ *Désobéir est parfois un devoir. Récit et analyse d'une désobéissance en milieu scolaire.* 2019. Éditions Libertaires.

À commander à l'EDMP (8 impasse Crozatier, Paris 12^e, 01 44 68 04 18, didier.mainchin@gmail.com).



Assange

Dénoncer les turpitudes des maîtres de ce monde a un prix élevé et on ne devrait jamais se résigner à abandonner à leur sort ceux qui ont pris ce risque et qu'on nomme habituellement les "lanceurs d'alerte". Julian Assange est le fondateur de Wikileaks. Pour l'abattre, on l'a accusé successivement d'agression sexuelle puis de viol en Suède. Assange savait que cette accusation avait pour but réel de l'extrader aux États-Unis. Malgré l'acharnement du Parquet, l'accusation de viol a été classée sans suite. Assange a vécu dans l'ambassade équatorienne à Londres de 2012 à 2019 avant d'être livré par le nouveau régime équatorien (celui qui envoie l'armée contre son peuple) à la police britannique. Assange souffre des séquelles de ce long enfermement et la Grande-Bretagne n'a rien d'autre à lui reprocher qu'un refus d'être extradé aux États-Unis. C'est pourtant ce qu'il risque avec de longues années d'enfermement si nous n'arrivons pas à le sortir de prison.



Algérie

Il y a eu officiellement 40% de votant-es à l'élection présidentielle, probablement beaucoup moins en réalité. Pour éviter la farce d'un deuxième tour sans électeur/trices, l'armée a déclaré Abdelmadjid Tebboune élu au premier tour. Ce cacique qui a fidèlement servi Boutéflika jusqu'au bout aura fort à faire. Les manifestations monstres du vendredi continuent, signifiant clairement que cette "élection" ne change rien, le régime doit dégager. Le Général Gaïd Salah qui s'était entêté à organiser cette comédie n'en aura pas profité longtemps. Il est mort 10 jours après l'élection et l'armée a organisé pour lui des obsèques nationales, histoire de bien préciser où se trouve la réalité du pouvoir.



Grande-Bretagne

La longue crise du Brexit débouche sur le pire : l'élection avec une confortable majorité de Boris Johnson, une espèce de clone de Trump. Johnson aura réussi à épurer le parti conservateur de ses députés pro-européens et à convaincre le patronat britannique de se ranger derrière lui. La dure défaite de Jeremy Corbyn pose question. Certes ses hésitations sur la question européenne ("rester ou quitter") ont brouillé ses propositions sociales. Toute une partie du Labour (les Blairistes) souhaitait cette défaite. Certain-es avaient déjà quitté le parti. Les allégations d'antisémitisme, venues d'Israël et relayées par le grand rabbin du pays mais aussi par bon nombre de médias ou d'organisations de gauche, ont fait très mal. Le même type de campagne est déjà à l'œuvre aux États-Unis contre Bernie Sanders (pourtant juif). Penser que les Palestinien-nes ont des droits devient un signe d'antisémitisme.



Mali

13 soldats français morts au Mali viennent nous rappeler que l'armée française intervient depuis sept ans au Sahel. Pas pour défendre la démocratie ou le pluralisme. Mais pour défendre Areva ou des régimes "amis". La presse parle beaucoup moins des nombreux mort-es autochtones au Niger, au Burkina Faso, au Tchad. Cette intervention aggrave la désintégration de plusieurs pays du Sahel, désintégration aggravée par l'intervention occidentale en Libye. Des ethnies qui avaient toujours cohabité s'entre-tuent à l'image des Peuls et des Dogons, sous l'effet combiné des conséquences du changement climatique et de la disparition de l'État. L'opération Barkhane avait aussi pour but théorique de détacher la rébellion touareg de l'envie de pactiser avec Daesh. Là encore c'est loupé, le gouvernement malien, installé et protégé par la puissance coloniale s'oppose à toute forme d'autonomie des régions touaregs.



Liban

Le soulèvement populaire qui a débuté le 17 octobre se poursuit malgré la répression. L'économiste Georges Corm le résume ainsi : "Le mouvement de contestation est

spontané et transcommunautaire. Il est dirigé contre la classe politique corrompue, constituée d'une alliance entre les fortunes des pétrodollars et les anciens chefs de milice de la guerre civile". L'économie du pays est incroyablement inégalitaire. Le pays compte de nombreux milliardaires. Les 2% les plus riches possèdent plus que les 60% des plus pauvres. Plus du quart de la population est au chômage. Le système pyramidal de crédits illimités s'est écroulé. La banqueroute de l'État provoque une incapacité à assurer les services essentiels : électricité, transports, gestion des déchets... Les plus acharnés à défendre le système clanique confessionnel issu de la constitution de 1943 et à réprimer le mouvement populaire sont les partisans du Hezbollah. Très longtemps exclus du pouvoir, ils possèdent la dernière milice en état de combattre. Le nouveau Premier ministre Hassan Diab, sunnite (d'après la constitution) est réputé proche d'eux.



Arabie Saoudite

Au terme d'un procès à huis clos, cinq personnes ont été condamnées à mort pour l'assassinat atroce de Jamal Khashoggi et nul doute qu'elles seront exécutées au plus vite pour qu'elles ne puissent plus jamais parler. Non seulement ce régime barbare n'est pas sanctionné, mais il a pris la présidence du G20 avec un programme qui fait rêver : "réaliser les opportunités du XXI^e siècle pour tous".



Israël

On va revoter une troisième fois, en mars. Plus que jamais, Nétanyahou, empêtré dans ses affaires de pots-de-vin, s'accroche au pouvoir. Il a sans problème remporté les primaires de son parti, signe d'une adhésion quasi mystique de son camp à sa personne. Il continue de tout se permettre : expulser le représentant de Human Rights Watch, accuser la Procureure de la Cour Pénale Internationale d'antisémitisme puisqu'elle envisage (très éventuellement) d'inculper des Israéliens en ouvrant les nombreuses procédures en cours. Son fils menace même le Prince Charles qui a émis l'idée de visiter la Cisjordanie. En face, le criminel de guerre Ganz peaufine son

image de "centriste" pour capter une nouvelle fois l'essentiel du vote contre Nétanyahou. L'armée qu'il a dirigée annonce qu'en 2020, il faut s'attendre à ce qu'elle intervienne dans des zones densément peuplées.



Trump et les Juif/ves

"Vous n'êtes pas gentils du tout, mais vous devez voter pour moi. Vous n'avez pas le choix. Vous ne voterez pas pour Pocahontas, je peux vous le dire. Vous ne voterez pas pour un impôt sur la fortune !". "Les Juifs qui votent pour les démocrates manquent totalement de connaissance ou sont incroyablement déloyaux". Ces déclarations de Trump reprennent de nombreux stéréotypes antisémites : les Juif/ves et l'argent, les Juif/ves déloyaux. Trump va plus loin en identifiant les Juif/ves à Israël. Il a publié un décret privant d'aide fédérale toute université qui collaborerait avec la Palestine. Il a bien le projet, incroyablement dangereux, de transformer les Juif/ves américain-nes en supplétifs de sa politique impériale. Il est donc urgent de soutenir le mouvement JVP (Jewish Voice for Peace = Une Voix Juive pour la Paix) qui dénonce à la fois le racisme aux États-Unis et l'apartheid en Israël. En France où l'amendement Maillard a été voté, les propos de Trump ne seraient pas déclarés antisémites puisque seuls les sont ceux qui mettent en doute la légitimité de l'État d'Israël.



Sardines

La victoire en Ombrie de la Ligue et de ses alliés en octobre dernier a réveillé la population. Cette petite province du centre de l'Italie était un bastion du Parti Communiste italien puis de la gauche depuis la Libération. Le mouvement des "sardines" est né à Bologne en novembre dernier. Il se veut antifasciste et indépendant des partis. Il a mis dans la rue des dizaines de milliers de personnes, qui considèrent que l'ascension de Roberto Salvini est résistible (comme aurait dit Brecht). Fin janvier, on votera en Émilie Romagne, la région de Bologne qui a toujours été historiquement rouge, et on aura un premier élément de réponse sur l'efficacité de ce mouvement.

Pierre Stambul □

Alain nous a quitté·es

Il était né un premier mai, une date emblématique. Il est mort le 27 novembre à 69 ans. Il venait d'une famille modeste : des parents d'origine italienne, charcutiers à Embrun dans les Hautes-Alpes.

Après 1968, il est "mao", mais déjà très opposé au stalinisme dans le comité d'action de la fac d'Aix.

Il arrive dans le GD 13 (Groupe Départemental des Bouches-du-Rhône) de l'ÉÉ (École Émancipée) en 1975. C'est l'époque d'affrontements assez durs entre "ligues" et "non-ligues". Alain est dans le deuxième groupe. Il va rapidement apporter au GD sa culture, sa puissance d'analyse et ses indignations. Il est engagé dans le soutien aux dissidents des pays de l'Est et sera même frappé par le service d'ordre de la CGT.

En 1980, l'Équipe Responsable de la tendance a été phagocytée par des Lambertistes. Alain est de ceux qui organisent un Collège extraordinaire puis la Semaine de l'ÉÉ qui aura lieu au-dessus d'Embrun. La tentative des Lambertistes de prendre le contrôle de la tendance échoue.

Il est un des piliers de l'Équipe Responsable qui suit et devient notre (unique) représentant au Bureau National de la FEN (Fédération de l'Éducation Nationale) qui est une bureaucratie particulièrement antidémocratique. Alain, très attaché au syndicalisme révolutionnaire, défend une ligne qui rejette simultanément les deux grands courants "réformistes" : UID (Unité, Indépendance et Démocratie, lié au PS et qui dirige la FEN) et UA (Unité et Action, à l'époque très proche du PC et qui dirige le SNES).

Il participe à de nombreuses Semaines de l'ÉÉ dont celle de Lagrasse (dans l'Aude, 1986) où nous voyons pour la première fois Christine qui sera la mère de ses trois derniers enfants.

Le GD 13 est à nouveau ER (Équipe Responsable) en 1988 et les réunions se font chez lui. L'éclatement de la FEN est en route. Alain réalise qu'une partie de la tendance, menée

par le secrétariat enseignant de la LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire), a négocié avec UA et avec le SNETAA (syndicat de l'enseignement professionnel, très corporatiste) une alliance. Celle-ci deviendra officielle au congrès de Clermont-Ferrand de la FEN. Alain sera agressé verbalement avec une violence incroyable lors d'un Collège national de la tendance. Il en sera durablement marqué. Considérant (à juste titre) que le positionnement historique de la tendance est remis en cause, Alain démissionne de son poste et de la tendance. Les réunions de l'ER se font toujours chez lui, mais il n'y participe pas.

Il ne reviendra pas sur cette démission. Il restera quelque temps dans ce qui reste de la FEN avant de constater qu'il n'y a aucun espoir de ce côté-là.

Depuis sa démission, il y a 30 ans, nos routes n'ont jamais cessé de se croiser.

Il sera un des piliers locaux d'un très grand investissement des militant·es et des didacticien·nes dans la formation des maîtres et les IUFM. La question des savoirs a toujours été pour lui fondamentale. Il a été un formateur efficace et aimé et celles et ceux qu'il a formé·es étaient en nombre à ses obsèques pour dire tout ce qu'il a représenté.

Il sera un des trois citoyens de Marseille à porter plainte contre la municipalité de Marseille et son PPP (Partenariat Public Privé). Gaudin qui laisse les écoles de Marseille s'écrouler avait eu l'idée lumineuse de confier la gestion des bâtiments au privé. Cette lutte sera victorieuse.

Alain assurait aussi une "formation" au marxisme avec des militant·es de Martigues. On le voyait parfois silencieusement à des rassemblements pour la Palestine. Il participait à un groupe intitulé "réinventer la gauche" et avait un comportement très unitaire en vue des prochaines élections municipales à Marseille.

Il va beaucoup nous manquer.

Pierre Stambul □



Almanach d'histoire ouvrière

13 janvier 1919 : les marins du navire de guerre anglais HMS Killbride se mutinent et hissent le drapeau rouge sur le mât central. Début 1919, c'est le processus de "sortie de guerre"... c'est-à-dire la guerre qui continue. Dans une Europe où monte la révolution, on envoie les soldats maintenir l'ordre social, réprimer les grèves, voire intervenir contre des pays avec lesquels ils ne sont pas en guerre (Russie). Alors ils en ont assez : une centaine de mutineries dans l'armée de terre en Angleterre rien qu'en janvier ! Et aussi sur la flotte. Il y a bien entendu le travail difficile et risqué – et donc clandestin – de groupes socialistes, mais il y a surtout la révolte de ces jeunes hommes envoyés au massacre au nom du nationalisme et de l'ordre social. En tout cas, les bourgeoisies des pays vainqueurs s'inquiètent, d'autant plus que dans les anciens "Empires centraux" la question de la prise directe du pouvoir par la classe ouvrière est posée. En France aussi la révolte gronde : des troupes expéditionnaires envoyées en Russie refusent de marcher et bientôt dans la marine ce sera la grande révolte des "mutins de la mer Noire".

Le ministère de la Culture a soixante ans

Après 60 ans d'existence, où en est-on au ministère de la Culture ? On ne peut guère parler de politique culturelle aujourd'hui mais plutôt d'opérations gouvernementales. Ces dernières introduisent une série de ruptures historiques dans le champ culturel.

L'année 2019 s'est déroulée sans les célébrations en grande pompe qui avaient marqué le cinquantenaire sous Frédéric Mitterrand. Pour ses soixante ans, le ministère n'a eu droit qu'à de petits événements, une décoration des colonnes de Buren, une communication à minima, comme si Franck Riester n'était pas trop sûr de ce qu'il devait commémorer.

Un ministre de la Culture ?

Comparé à d'autres, Franck Riester n'est pas complètement le mauvais cheval : président d'AGIR, un parti de poche de centre droit, il s'est fait remarquer en votant pour le mariage pour tous et toutes. Devenu ministre, il se dit très attaché au dialogue social. Dans son fief électoral de Coulommiers il s'entend très bien avec la CGT locale, nous a-t-il déclaré à son premier CTM, provoquant une franche rigolade du côté de la CGT Culture qui est habituée, comme le SNAC-FSU, à un dialogue social plutôt musclé.

Même s'il donne parfois l'impression de ne pas trop savoir lui-même à quoi il sert, Riester est un homme politique, ce qui nous change plutôt en mieux dans un ministère qui use ses ministres à toute vitesse et qui ne récolte pas que des lumières. Récapitulons : Aurélie Filippetti, femme politique incarnant une gauche de bon ton, se fait virer par Manuel Valls pour déviance, il la remplace par Fleur Pellerin, une techno libérale, puis par Audrey Azoulay, un courant d'air sans consistance. Arrive Macron qui nous fait cadeau de Françoise Nyssen, le naufrage absolu, malhonnête, incompétente et totalement déconsidérée. Après une telle séquence, l'arrivée de Franck Riester a forcément été ressentie comme un léger mieux, affaire de contraste.

Mais est-il ministre de la Culture ? Et qu'est-ce qu'un ministre de la Culture ? Au cours de ces soixante années, nous avons eu de grands ministres de la Culture : Malraux et Lang, bien sûr, mais aussi Duhamel, Tasca et quelques autres, qui étaient porteurs de vraies politiques culturelles. On peut être ou non d'accord avec ces politiques mais on ne peut pas mettre en doute leur réalité et leur impact sur l'ensemble de la sphère culturelle, bien au-delà des frontières du ministère.

Mais pour qu'une politique culturelle voit le jour, il faut d'une part la cohérence d'une vision d'ensemble et d'autre part des moyens, ce qui signifie très concrètement, sous la V^e République, avoir l'oreille de l'Élysée. Malraux-De Gaulle, on comprend, Lang-Mitterrand, on comprend, Riester-Macron, c'est un peu plus compliqué.

Macron a beau être la progéniture monstrueuse de Ricœur et Attali, ou bien précisément à cause de cela, il ne montre pas un intérêt très affirmé pour la culture. C'est peut-être pour cette raison qu'il n'a pas choisi comme ministre un homme de plume ou un homme de scène mais un concessionnaire Peugeot, qu'il a de surcroît immédiatement placé sous la double surveillance de sa femme Brigitte et de Stéphane Bern.

De ce fait, on ne s'étonnera pas trop que Franck Riester se soit montré un peu perdu en arrivant rue de Valois.

Après plus de dix ans de flottement, on constate une profonde vacuité des politiques culturelles et, sans doute pour compenser, une très vive agitation en termes d'organisation du ministère qui se traduit avec Riester par un incroyable "plan de transformation ministérielle".

L'éducation artistique et culturelle

Car le ministère de la Culture, dont les missions cardinales sont la sauvegarde du patrimoine, la démocratisation culturelle et l'aide à la création, affiche actuellement une unique ambition en termes de politique nationale : l'éducation artistique et culturelle. Pour le reste, d'un ministère de missions et d'action, volontiers militant, il s'est peu à peu transformé en ministère de gestion.

L'EAC, comme on dit maintenant, n'est pas en soi une mauvaise chose : donner à tous les enfants un accès, même élémentaire, aux œuvres et aux pratiques artistiques, est une idée généreuse, mais encore faut-il savoir pourquoi on se lance dans une telle entreprise.

Car l'EAC n'est en aucun cas une politique. L'EAC est un dispositif qui peut éventuellement entrer dans le cadre d'une politique, ou être mis au service d'une politique.

Nous avons déjà eu ce débat avec Filippetti lorsque, la première, elle en a eu l'idée, et nous avons tenté de le faire comprendre, apparemment sans grand succès, aux ministres suivants.

Qu'est-ce qu'une politique culturelle ? La démocratisation de la culture version Malraux, c'est-à-dire l'ambition de faire de la culture de l'élite un bien commun, voilà qui constituait une politique, discutable sans aucun doute et les discussions n'ont pas manqué, mais dont la nature politique ne pouvait pas être mise en doute.

La démocratie culturelle, c'est-à-dire l'idée que des expressions culturelles de tous ordres sont en perpétuelle gestation dans tous les segments du corps social et que ces expressions sont aussi dignes d'attention que celles de la culture dominante, constitua une autre politique culturelle, tout aussi discutable mais tout aussi réelle, et un autre moment de l'histoire de notre ministère.

De telles politiques mettaient en œuvre de nombreux dispositifs, parfois à très grande échelle, songeons aux Maisons de la culture ou au réseau des musées de France, ou encore à celui des bibliothèques, ainsi qu'à toutes les entreprises de médiation qui y ont trouvé un point d'ancrage.

Mais l'éducation artistique et culturelle, même portée par d'excellentes intentions, ne saurait prétendre au titre de politique. Entendre nos hauts responsables confondre à longueur de semaine un dispositif avec une politique a d'ailleurs quelque chose d'inquiétant, et cela sous un double rapport.

Confusion des genres

D'une part, en s'efforçant de combler le vide de la politique culturelle avec l'EAC, ils font jouer à cet honnête dispositif ainsi qu'à la matière qu'il mobilise (l'"art", quelle que soit la définition qu'on donne à ce mot) un rôle qui n'est pas le sien. Du coup, sommés de justifier la dimension politique de leur entreprise, ils se mettent à dire n'importe quoi. Pour résumer brièvement : l'art ferait reculer la barbarie. Face au danger que représente la montée d'idéologies anti-démocratiques, l'EAC constituerait une sorte de vaccin social. Énoncé ainsi, cela prête à rire, mais certains comptes rendus de Comités Techniques Ministériels peuvent attester qu'en substance telle est bien leur conviction, même s'ils l'expriment à travers des discours plus compliqués.

On a beau leur répéter que la fréquentation de l'art ne met pas à l'abri de la barbarie et qu'imaginer une telle chose relève d'une pensée magique assez naïve, rien n'y fait. On a beau leur répéter également que l'art n'est pas fait pour ça et que le réduire à la dimension d'un outil d'inculcation de la citoyenneté n'est pas digne d'un



ministère de la Culture, rien n'y fait non plus. N'ayant visiblement pas de programme alternatif, ils s'accrochent à leurs illusions.

La deuxième raison de notre inquiétude tient au fait qu'ayant décidé une bonne fois pour toutes que l'EAC était une politique, et même "leur" politique, ils peuvent tranquillement éviter de se poser la question de la politique qu'ils mènent vraiment. Nous avons eu cette discussion avec Filippetti : dans le cadre d'une politique globale menée par un gouvernement libéral qui a pour effet, sinon pour but, la destruction de l'État social et des solidarités, l'EAC peut-elle constituer autre chose qu'une politique de rattrapage ? S'agit-il d'une politique ou d'une politique de "comm" ? Disant cela, nous ne mettons pas en cause la valeur de l'EAC en tant que dispositif mais le vilain rôle que tend à lui faire jouer un gouvernement libéral. Et encore, nous étions sous Hollande, imaginez aujourd'hui ! Et nous pouvions parler de cela avec la ministre de l'époque, argument contre argument, là encore imaginez aujourd'hui !

Le Pass Culture

Aujourd'hui, l'EAC se voit complétée par "le" fleuron de la pensée culturelle macronienne : le Pass Culture. Là encore, un dispositif se prend pour une politique mais de plus, cette fois, un dispositif éminemment contestable s'affiche comme une solution miracle au supposé problème de la coupure entre les jeunes et la culture ("les jeunes", "la culture", on n'en est pas à un essentialisme près).

Le principe du Pass Culture est simple : chaque jeune qui atteint 18 ans reçoit un "chèque Culture" d'une valeur de 500 € qu'il/elle peut dépenser en achat de livres ou de musique sur Internet, ou en allant à des spectacles, suivant une offre coordonnée par une structure privée embauchée par le ministère et accessible à partir d'une "appli" pour téléphone portable.

Outre le scandale lié à sa mise en œuvre (*Médiapart* a récemment dénoncé les salaires très confortables que

s’octroient les dirigeants de la structure à qui est confiée l’opération), le Pass Culture est profondément critiquable sur le fond.

Au lieu de privilégier la médiation et de mettre l’accent sur l’échange et le partage de l’expérience sensible et cognitive, bref, sur ce qui “fait culture” comme on dit couramment, le Pass Culture laisse chaque jeune se débrouiller sur son téléphone pour sélectionner, au gré de sa fantaisie, des produits culturels qu’il/elle est encouragé-e à consommer.

Voilà qui rappelle, la technologie en plus, la “culture pour chacun” de Frédéric Mitterrand : en renversant le vieux slogan du ministère : “la culture pour tous”, le ministre de la RGPP prétendait combattre les “déserts culturels” par l’individualisation des pratiques et des modes d’approche (“à budget constant”, évidemment). Sous le prétexte de combattre l’aspect intimidant des institutions culturelles, il encourageait un mode parcellisé de rapport à la culture, une culture sur mesure, dont le côté totalement inégalitaire était masqué par de bonnes intentions. Cette version sarkoziste de la politique culturelle n’a pas laissé grande trace mais elle refait surface, dans une version techno, avec le Pass culture : Macron, en matière culturelle, c’est Sarkozy avec le Smartphone en plus.

L’affaire Notre-Dame

Mais ces vagues de surface cachent un mouvement beaucoup plus profond, et sans doute plus dangereux, d’arraisonnement de la sphère culturelle par le pouvoir politique, et pas par n’importe quel pouvoir politique : par un pouvoir néo-libéral autoritaire dont l’unique ambition semble être de vouloir rendre les riches encore plus riches et de faire taire les autres.

Davantage que la promotion de Stéphane Bern en “Monsieur Patrimoine”, l’affaire de Notre-Dame est révélatrice de la manière dont ce gouvernement considère la culture et traite le service public qui en a la charge.

L’incendie de Notre-Dame, toutes proportions gardées, c’est un peu les Tours Jumelles du président Macron : on saute avec avidité sur ce qui est objectivement un désastre patrimonial pour ouvrir une séquence politique délirante en s’appuyant sur un consensus national soudé par l’émotion. “Nous reconstruirons Notre-Dame en cinq ans parce que nous le pouvons”, le cap est donné et il n’est pas discutable. Ce délai est aberrant du point de vue de l’état sanitaire de l’édifice comme des exigences techniques de la restauration, mais il devra être tenu car seul prime le caprice présidentiel. Et si, au passage, cet objectif impose de contourner le Code du Patrimoine, celui des Marchés publics, celui de l’Environnement et quelques autres, il faudra s’y faire : à circonstances exceptionnelles, réponse exceptionnelle. Tant pis donc pour les règles communes, ou plutôt tant mieux car, du point de vue libéral, il est toujours utile de montrer que

les réglementations forment un maquis qui bride l’action et qu’un pouvoir ayant le courage d’en sabrer quelques-unes crée un heureux précédent en concourant à débarrasser l’État et le pays d’une bureaucratie étouffante.

Et donc, puisqu’on se trouve dans une situation exceptionnelle, allons-y pour une loi d’exception, ce qu’est clairement la loi du 29 juillet 2019 qui crée un établissement public d’exception lui aussi : un OVNI administratif qui emploie des fonctionnaires relevant du statut général et, en même temps, des personnels de droit privé relevant du Code du travail. On a beaucoup discuté le côté baroque des instances de dialogue social de ce qui nous a été présenté très sérieusement en CTM comme un établissement public administratif normal. On a vu qu’à la tête de ce petit monstre, Macron avait choisi de placer un général de 71 ans dont la seule qualité est d’être un paroissien de Notre-Dame. Il faut dire que, dans la version initiale du décret de création de l’EP, la Loi de séparation des Églises et de l’État n’était même pas mentionnée. Las, le général se révèle être une baderne brutale qui malmène “ses gens”, y compris, publiquement, l’architecte en chef des Monuments historiques, notre collègue de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui n’a pas trop bien pris la chose.

Bien sûr, toute cette entreprise repose sur la générosité des donateurs privés, chaque citoyen-ne étant invité-e à verser son obole. Bien sûr aussi, les gros poissons habituels ont rattrapé ventre à terre pour faire assaut d’annonces tonitruantes, Pinault et Arnaud se poussant des coudes dans leur rôle de super-mécènes. On se souvient qu’un ancien ministre de la Culture de Chirac, Jean-Jacques Aillagon, avait lui aussi mené sa petite “politique culturelle” en instituant un régime de réduction fiscale très incitatif pour les achats d’œuvres d’art ou le soutien à quelques grandes causes culturelles. Aujourd’hui, Monsieur Aillagon a pu bénéficier en tant que directeur de la Pinault Collection des générosités de sa propre loi, pratique !

Un plan de transformation ministériel

Pendant qu’à l’extérieur du ministère de la Culture, Macron s’occupe de patrimoine, à l’intérieur du ministère, Riester réforme. Le “Plan de transformation ministériel” est la dernière resucée d’“Action publique 2022”, qui n’était autre qu’un Xième avatar de la RGPP, tout cela s’emboîte.

Le plan de transformation ministériel s’articule autour de quatre grands objectifs : “Remettre du sens dans les politiques culturelles”, “Un ministère plus fort pour répondre aux enjeux de demain”, “Un audiovisuel renforcé” et “La culture, une priorité pour les jeunes”.

Au-delà de ces jolis titres, qui prouvent que les services de communication travaillent, tout n’est pas entièrement neuf : “La culture, une priorité pour les jeunes” recouvre

tout simplement l'EAC et le Pass culture. L'«*Audiovisuel renforcé*» devrait se traduire par la nouvelle loi audiovisuelle qui va revisiter la loi Léotard de 1986 (quand le ministère a vendu **TF1**, le **Canard** titrait : «*Ministre de la culture, Léotard vend une chaîne de télé, ministre de la famille, il vendrait père et mère*», le ton était donné). On va bien voir, mais **Radio-France** n'a pas attendu les annonces pour se mettre en grève. «*Remettre du sens...*» vise essentiellement les politiques publiques de soutien à la création et la promotion des métiers d'art, ainsi que le parcours des créateur-trices (écoles, résidences d'artistes, etc.). Il y aurait tant à dire sur les métiers d'art et la manière honteuse dont le ministère les utilise pour doré son image (y compris à Notre-Dame) tout en les laissant tomber et en massacrant sa propre filière technique : lorsque les restaurateurs/trices de la BNF sont contraint-es de casser des reliures anciennes pour faciliter la numérisation, cela ne gêne personne rue de Valois.

Mais le morceau de choix du plan de transformation ministériel est sans conteste : «*Un ministère plus fort pour répondre aux enjeux de demain*». Il s'agit d'une réforme de l'organisation du ministère qui se décline en trois chapitres : «*simplicité pour les usagers*» (entendons : numérisation des procédures et simplification), «*proximité*» (ce qui veut dire déconcentrations et délégations de compétences) et «*réorganisation de la centrale*».

Un ministère plus fort ???

Réorganiser la centrale revient à achever le mouvement visant à créer une administration «*centrée sur la conception, le pilotage et l'évaluation des politiques culturelles*» (donc hors sol), en évacuant toute la partie opérationnelle vers les établissements publics. Avec plus de quatre-vingt établissements publics, le ministère de la Culture se trouve dans un état de totale balkanisation. Alors qu'il devrait être le garant d'une politique culturelle nationale, le ministre peine à faire reconnaître sa tutelle par des directions dont les nominations lui échappent pour la plupart. Quand on est nommé par Macron, on ne va pas perdre du temps avec Riester, d'autant que les subventions ministérielles ne cessent de diminuer par rapport aux ressources propres (le **Louvre** perd 11 millions d'euros sur la subvention de l'État en 2020, à charge pour lui de compenser en billetterie, produits dérivés et privatisations diverses).

Dans le même mouvement, la gestion du personnel est, elle aussi, déléguée aux EP : deux mille collègues jusqu'ici payé-es par le ministère sont désormais payé-es par leur établissement, avec toutes les dérives inégalitaires que cela suppose. La centrale ne payera bientôt plus que ses propres agent-es et ceux des DRAC.

Mais les DRAC ne sont pas épargnées par le plan de transformation ministériel. Sous prétexte de proximité et de simplification, des missions assurées par la centrale leur sont transférées (sans nécessairement de transfert de personnel, débrouillez-vous). Ainsi, les labels «*Ville d'art et d'histoire*», «*Musée de France*», les aides aux

festivals, les décisions de reconnaissance des établissements d'enseignement artistique vont, parmi bien d'autres, être transférées aux DRAC. Aux DRAC, c'est-à-dire en clair aux préfet-es, c'est le/la préfet-e, et non plus le/la ministre, qui valide les projets scientifiques et culturels des musées : Castaner devient de fait directeur des musées de France, une grande avancée démocratique !

Simplifier !

Simplifier, c'est aussi supprimer un certain nombre de commissions, c'est une instruction interministérielle à laquelle la culture n'échappe pas. Parmi les suppressions, celle du Haut comité des commémorations nationales ne va peut-être pas être considérée comme une perte irréparable mais méfiance, nous sommes sous Macron, où est le piège ?

Est supprimée sans discussion et sans explication la Commission scientifique nationale des collections, c'est elle qui donne un avis sur certains dossiers extrêmement sensibles de déclassement des collections nationales d'œuvres conservées dans les musées. Il est fait appel à ses compétences par exemple dans les cas de restitutions d'œuvres spoliées ou acquises dans des conditions douteuses au gré de notre histoire coloniale.

Mais la Commission scientifique des collections veille au grain quant au respect du principe d'inaliénabilité des collections publiques. Cette commission supprimée, voilà un verrou qui saute sur la voie qui mène à la suppression d'un principe attaqué depuis une vingtaine d'années par les lobbys libéraux : selon eux, les responsables politiques devraient pouvoir aliéner du domaine public des œuvres considérées comme non essentielles des collections dont ils sont dépositaires.

Dit plus simplement : un maire devrait avoir le droit de vendre «*son*» Rubens pour payer «*son*» stade. C'est le principe d'inaliénabilité qui a fait que, au cours du temps, les collections publiques ont pu se constituer et qu'elles n'ont pas été démantelées.

Et ce principe remonte en droite ligne à l'édit de Moulins qui, en 1566, institue le domaine royal, ancêtre du domaine public. Depuis, ce principe a constamment été respecté, jusqu'à aujourd'hui. Ce que ni Louis XIV ni Napoléon ne se sont sentis autorisés à faire, Macron, président d'une République finissante, élu avec 18% des voix au premier tour, n'aurait apparemment aucun remords à le tenter.

«*Un ministère plus fort pour répondre aux enjeux de demain*», ces gens-là ont tellement l'habitude de vivre dans le cynisme qu'ils ne s'en rendent même plus compte.

Frédéric Maguet,
Secrétaire général du SNAC-FSU □

Manifestant.es et police en Turquie

Alors qu'en Turquie les mobilisations ont été historiquement initiées par des opposant.es au



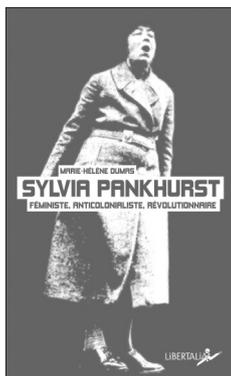
régime, depuis les mobilisations de Gezi en 2013 et l'instauration d'une répression incessante, de nouveaux-elles acteurs-trices, favorables au régime et soutenues par l'État, se sont mis à défiler et à occuper la rue. Aysen Uysal, en s'appuyant sur des sources variées, apporte une contribution originale pour analyser d'une part le régime actuel en Turquie, le gouvernement de l'AKP d'Erdogan, d'autre part les forces contradictoires qui le traversent. Par son expérience, l'autrice, professeure de science politique, qui a été limogée de l'université Dokuz Eylül, à Izmir, en juillet 2018, éclaire également les risques de la pratique de l'enquête sur des sujets sensibles en contexte autoritaire. Aujourd'hui fichée par la police, elle a échappé de peu à une condamnation. Un livre pour mieux comprendre le régime actuellement en vigueur en Turquie et les formes com-

plexes de mobilisations et de répression qui y ont cours.

Faire de la politique dans la rue, Aysen Uysal, éditions du Croquant, décembre 2019, 310 p., 20 €.

Sylvia Pankhurst

Artiste, journaliste, féministe, anticolonialiste et antifasciste, Sylvia Pankhurst (1882-1960) est une figure du mouvement des suffragettes, ce qui lui vaudra de nombreux séjours en prison. En 1914, elle s'installe dans le



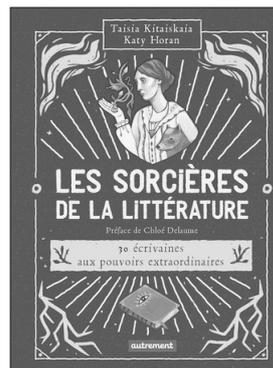
quartier misérable d'East London. Elle dirige alors le plus important journal antiguerre d'Angleterre. Cette camarade d'Emma Goldman, Rosa Luxemburg, Clara Zetkin, Alexandra Kollontaï et Angelica Balabanova, militante de la III^e Internationale, contribuera à la fondation du Parti communiste britannique avant d'en être exclue parce qu'elle refuse de suivre la ligne. Elle se consacre ensuite à la lutte contre la montée du fascisme et soutient le peuple éthiopien face à Mussolini. En reliant l'émancipation des femmes à celle des classes laborieuses et

des peuples colonisés, Sylvia Pankhurst annonce la pensée intersectionnelle d'aujourd'hui.

Sylvia Pankhurst, Marie-Hélène Dumas, éditions Libertalia, novembre 2019, 216 p., 10 €.

Les sorcières de la littérature

Ce livre est le résultat de la collaboration de la poétesse Taisia Kitaiskaia et de l'illustratrice Katy Horan. Il nous propose de (re) découvrir 30 grandes écrivaines, connues ou injustement tombées dans l'oubli, qui se sont battues pour écrire et ont marqué l'histoire de la littérature de leur empreinte maléfique... En effet, chacune apparaît dans sa créativité radicale et dans son parcours d'autonomisation. On y trouvera aussi bien la vie et les ouvrages de Toni Morrison, Virginia Woolf, Agatha Christie, que de Maria Sabina, Audre



Lorde, Yumiko Kurahashi, Sandra Cisneros moins connues. Un livre qui démontre le pouvoir des femmes de lettres. Propositions de listes de lectures pour chaque écrivaine pour celles et ceux qui veulent approfondir.

Les sorcières de la littérature, autrice Taisia Kitaiskaia, illustratrice Katy Horan, traduit par Cécile Roche, éditions Autrement, novembre 2019, 128 p., 18 €.

Celle qui n'était pas sage

Le 23 mars 2019, la France découvre Geneviève Legay, âgée de 73 ans, renversée par une charge de police et retrouvée au sol dans une mare de sang, place Garibaldi à Nice. Son nom traverse les frontières. Elle devient un des symboles du mouvement des Gilets jaunes et de la répression policière tant dénoncée. Dans cet ouvrage, Geneviève Legay évoque, à travers un long entretien, son parcours de vie et tous ses combats. Porte-parole départementale d'Attac, syndicaliste, altermondialiste, féministe et écologiste, elle est partie prenante du mouvement des Gilets jaunes. Au fil des pages vous découvrirez l'étonnante énergie et la réelle sagesse dont elle fait preuve, fidèle à ses nombreux engagements. Un témoignage émouvant et fort.

Celle qui n'était pas sage, Geneviève Legay, éditions Syllepse, décembre 2019, 156 p., 10 €.



NOTRE LIBRAIRIE L'EDMP

8 impasse Crozatier - Paris 12 - tel 09 75 51 19 62

OUVERTE

LE MERCREDI DE 15H à 17H

Elle peut fournir tous les livres. Il suffit d'en donner le titre, l'auteur, l'éditeur et éventuellement la collection.

par courrier ou par mel :
didier.mainchin@gmail.com

en indiquant l'adresse de livraison et un contact tel ou mel

CHÈQUE À L'ORDRE DE L'EDMP APRÈS LIVRAISON

(Vous faites confiance aux libraires pour les prix : on vous fait confiance pour le paiement)

Sauver le local Crozatier : On l'a fait !

L'acte d'achat du local par l'association EDMP (L'Émancipation par la Diffusion de Médias Progressistes) a été signé le 18 février 2019. Notamment grâce aux contributions de nombreux/ses lecteurs/trices de notre revue, que nous tenons encore à remercier ici. On a fait le plus gros. Il reste à payer les mensualités du prêt et à financer les travaux pour améliorer l'agencement du local : le soutien de touTES reste d'actualité !

Pour permettre d'améliorer l'agencement du local EDMP vous pouvez :

- verser un apport à l'association par virement sur le compte BRED L'ÉMANCIPATION DIFF MÉDIA PROG, IBAN : FR76 1010 7001 3300 8200 4850 025 ; BICS : BREDFRPPXXX
- ou par chèque, sur le compte ci dessus, à envoyer à EDMP 8 impasse Crozatier 75012 PARIS

Et contribuer au remboursement du prêt par un virement bancaire régulier de 5 à 20 € par mois (ou plus) sur le même compte ci-dessus, et en devenant ainsi, si vous le désirez, adhérentE de l'association EDMP.

Pour toutes informations, précisions, propositions contactez-nous : par mail (edmp@numericable.fr) ou par téléphone (0620555761).

Semaine anticarcérale à Bure

Du 2 au 8 mars 2020 il y aura une semaine anticarcérale à côté de Bure.

Une semaine anticarcérale aura lieu près de Bure, sur le terrain de l'ancienne gare de Luméville, du 2 au 8 mars 2020. L'idée est de prendre le temps de se rencontrer, entre personnes et groupes de différents pays, lors de temps formels et informels de discussions, d'ateliers, de projections de films, etc.

Un premier brouillon de programme a été imaginé, il évoluera et se précisera dans les semaines à venir.

Les thématiques, susceptibles d'évoluer (n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des suggestions), seraient les suivantes :

- Répression et anti-répression,
- (No)Borders,
- Questions de genre, LGBTQ+, prisons pour femmes,
- La cavale + discussions hors thématiques,
- Société carcérale (discussions autour de visions anarchistes de la justice, la loi, le crime, la punition).

On a aussi envie de prévoir des temps de lecture de correspondances avec des personnes en prison et des ateliers d'écriture aux détenu-es. Chacun-e est bienvenu-e à proposer un atelier et vous pouvez nous contacter pour l'annoncer ou si vous avez des besoins spécifiques, qu'ils soient personnels ou techniques.

On a envie de porter une attention particulière à la traduction lors de la semaine. On aimerait assurer des traductions lors des discussions, au moins en français et anglais, et si possible en allemand, polonais et italien.

Une cantine végane, participative et à prix libre, sera organisée du lundi midi au dimanche soir. Pour dormir, il y aura des places dans des dortoirs et des caravanes, et la possibilité de dormir en tente ou en camion sur le terrain (il y a de la place !).

Le terrain accueillant la semaine anticarcérale est relativement plat, mais pas très accessible aux personnes en béquilles ou fauteuils. Si vous avez des besoins particuliers à ce niveau-là, vous pouvez nous contacter.

Par ailleurs, le terrain n'est pas raccordé aux réseaux d'eau et d'électricité. Il y a des panneaux solaires – notamment pour l'éclairage et les projections de film – mais l'électricité disponible sera limitée.

La zone autour de Bure est assez surveillée et les patrouilles de gendarmes sont très fréquentes. Les contrôles routiers s'intensifient souvent lors des événements annoncés publiquement. Avant de venir, vous pouvez consulter le brief légal en contexte burien (également disponible en anglais, allemand et italien).

N'hésitez pas à partager cet événement avec d'autres personnes qui pourraient être intéressées. Vous pouvez aussi envoyer des lettres à des prisonnier-ères pour les inviter à contribuer par lettres.

On se voit en mars !

Anarchist Bure Crossanarchistburecross.noblogs.orgaburecross@riseup.netbureburebure.info

Écrire en lettres d'imprimerie

Nom et prénom
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Adresse mel

Je m'abonne à la tribune de libre expression *L'Émancipation syndicale et pédagogique*

Abonnement **Réabonnement**

Montant de mon abonnement :

Je soutiens *L'Émancipation syndicale et pédagogique*

En participant à la souscription permanente

Montant de ma participation :

J'adresse mon chèque à **Pierre Stambul, 27 promenade du grand large, 13008, Marseille**
(chèque à l'ordre des Ami·e·s de l'Émancipation)

ou j'effectue un virement sur le compte Les Ami·e·s de l'émancipation (Caisse d'épargne)

IBAN : FR76 1131 5000 0108 0058 8034 722

Pour joindre le trésorier : pierre.stambul@orange.fr

1 an = 10 numéros

Abonnement de soutien (salaire mensuel supérieur à 2200 €)	65 €
Abonnement	45 €
Abonnement à tarif réduit (revenu mensuel inférieur à 1300 €)	23 €

Envois doubles : ajouter 10 €

Envois pour diffusions, étudiantEs, chômeurs, chômeuses, précaires : nous contacter.

Notre revue est ouverte à touTEs celles et ceux qui partagent nos objectifs et s'inscrivent dans nos références, ainsi qu'aux collaborateurs et collaboratrices occasionnelEs que nous pourrions solliciter.

Les articles sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurEs. Seuls ceux signés "*L'Émancipation syndicale et pédagogique*" engagent l'ensemble de la revue.

2 Édito

- 2 Bonne année... de rupture

3 Actualité

- 3 Réapproprions-nous les outils de la lutte
- 7 L'auto-organisation en pratique

10 Économie et société

- 10 Une déferlante féministe !
- 12 Adults in the Room
- 14 En débat : De l'antisémitisme des années 30 à l'islamophobie d'aujourd'hui
- 18 En débat : Laïcité : sortir de l'ambiguïté

20 Syndicalisme

Congrès de la FSU

- 20 Un congrès en demi-teinte
- 21 Sur les caisses de grève
- 22 À situation exceptionnelle, congrès exceptionnel
- 24 Pour un syndicalisme de lutte de classes
- 25 Sur le rapport entre syndicats et assemblées générales
- 26 Impression de congrès

27 École

- 27 Désobéir est parfois un devoir

28 Un mois dans le monde

29 Les nôtres

- 29 Alain nous a quitté-es

30 Culture

- 30 Le ministère de la Culture a soixante ans

34 Notre librairie

- 35 Semaine anticarcérale à Bure

36 Chronique des sexismes ordinaires

Le prochain numéro de **L'Émancipation syndicale et pédagogique** sera daté du 3 février.

PARCE QUE C'EST AUSSI UNE FORME DE HAINE Chronique des sexismes ordinaires

De la prison pour... des chansons

La 36^{ème} chambre de la Cour d'appel de la province de Téhéran vient de condamner six chanteuses à un an de prison. On les accuse d'activités audiovisuelles non autorisées, de collaboration à la production de musique et d'images et de diffusion sur des réseaux satellitaires anti-régime.

Depuis 1979, interdiction a été faite aux femmes de chanter seules en public. Dès l'arrivée au pouvoir de Khomeiny, les chanteuses ont été obligées d'arrêter leurs activités, et beaucoup ont dû quitter le pays. Seul un petit nombre d'entre elles qui avaient choisi de tolérer la censure répressive du régime ont été autorisées à se produire devant un public exclusivement féminin. La voix des chanteuses ne peut en effet s'élever devant un public mixte ; il est toléré qu'elles chantent à condition qu'elles aient un rôle musical secondaire et que leur chant accompagne celui des hommes.

Le pouvoir de leur voix serait par trop subversif. "*La voix des femmes se transforme pour donner du plaisir*" s'entend répondre par les autorités Sara Najafi, la réalisatrice du magnifique film **No land's song** en 2014 lors de son combat acharné pour l'organisation d'un concert de femmes à Téhéran. Et la distance entre plaisir et pêché est si mince aux yeux des pouvoirs religieux.

Au printemps dernier, la chanteuse Negar Moazzam s'était produite en public. Une vidéo de sa chanson a été diffusée sur les médias sociaux. Quelques jours plus tard, une plainte a été déposée contre elle et la compagnie qui avait organisé la tournée. Le représentant spécial du Guide suprême Ali Khamenei dans la ville de Natanz, ville du procureur à qui a été confié l'affaire, a qualifié le geste de la chanteuse d'"effronterie", ajoutant que le pouvoir judiciaire, les services de renseignement et les forces de sécurité devraient rendre des comptes pour expliquer comment une telle "*insolence*" avait pu leur échapper.

Insolentes, effrontées, les femmes d'Iran et d'ailleurs le sont quand il est question de leur liberté d'expression. Saluons l'immense courage de toutes celles qui ne supportant plus les contraintes vestimentaires, les interdits de toutes sortes, sont prêtes à affronter, les poursuites, les violences, l'emprisonnement et osent se montrer publiquement dans des actes qui nous apparaissent anodins mais qui ne le sont pas là où elles vivent. Nous sommes à leur côté.

Joëlle □

Rencontres féministes à Toulouse

Les 26 et 27 octobre 2019 ont eu lieu à Toulouse les premières rencontres féministes nationales de préparation du 8 mars 2020. Depuis trois ans, le 8 mars est le point culminant du mouvement féministe dans le monde, avec des appels à la grève générale et des millions de manifestantes un peu partout. Mais en France, malgré de multiples initiatives locales, nous peinons à nous organiser nationalement malgré les appels à la grève des Solidaires (depuis 2014), FSU et CGT (depuis 2016).

Ces rencontres étaient à l'initiative de l'assemblée féministe "Toutes en grève" à Toulouse et avaient pour objectif de permettre un premier espace de discussion au niveau national pour construire la grève féministe du 8 mars 2020, partager les diverses expériences locales, débattre sur des revendications et des modes d'organisations etc. Plus de 200 femmes et minorités de genre ont été présentes sur l'ensemble du week-end ce qui est déjà un succès en soi ! Étaient présentes des personnes de Tours, Marseille, Rouen, Paris, Amiens, Bordeaux, Lille, Narbonne, Albi, et de la région toulousaine. Des militantes de Nantes, Montpellier et Nice ont fait part de leur souhait de venir mais n'ont pas pu faire le déplacement.

Annick □

Une revue pas comme les autres...

L'Émancipation syndicale et pédagogique est une revue unique dans le mouvement syndical, et cela bien au-delà de l'Éducation nationale. Dans une période d'éparpillement du syndicalisme, y compris dans l'Éducation, des militantEs qui ont fait des choix de syndicalisation différents (à la FSU, à SUD Éducation, à la CNT ou à PAS, à la CGT ou à l'UNSA) regroupés autour de la revue **L'Émancipation**, font chaque mois le pari qu'il est possible de publier une revue nationale qui rende compte des luttes et soit un outil pour celles à construire. **L'Émancipation** se veut une tribune libre ouverte à ses lecteurEs et donc capable de publier des articles contradictoires. Notre revue n'est inféodée à aucune structure politique ou syndicale, ses colonnes sont ouvertes à tous celles et ceux qui partagent ses objectifs, qui veulent faire connaître et soumettre au débat une analyse, un point de vue, réagir... De l'actualité immédiate en passant par des dossiers (laïcité, droits des femmes, syndicalisme, précarité...), des comptes rendus d'expérience professionnelle ou la présentation d'ouvrages récents concernant le monde éducatif et social, le mouvement ouvrier et son histoire, nous tentons d'être présentEs chaque mois dans un millier de boîtes à lettres. Tout le travail de mise en forme de chacune des pages est le fait d'une petite équipe de militantEs qui assurent ces tâches après leurs cours sans décharge syndicale. **L'Émancipation** est vraiment l'œuvre des travailleurEs eux-mêmes. En 2010 nous avons célébré le centième anniversaire de notre revue, la plus ancienne du syndicalisme enseignant. Aidez-nous à continuer. Lisez et faites lire notre revue. Abonnez-vous à **L'Émancipation syndicale et pédagogique** !

* E, comme *Émancipation syndicale, pédagogique, et féministe*. Depuis 2003 la rédaction de la Revue a choisi de féminiser ses articles.

L'équipe de la revue □